

Ensemble Paysager Minier Remarquable de

Bruay-Labuissière · Haillicourt · Houdain · Gosnay · Ruitz



*Qualification et protection des paysages remarquables
du bassin minier Nord - Pas de Calais*

Etude commandée par la Mission Bassin Minier
Réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Pas-de-Calais
et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils
AVRIL 2009

p.5 *Contexte géographique*

p.6 *Contexte historique*

p.8 *1. Evolution du Paysage de l'EPMR*

p.8 **Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle**

p.10 **Les prémices de la mine - XIXème siècle**

p.12 **Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation**

p.14 **L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle**

p.16 **L'apogée avant la récession, la dernière expansion - 1960-1970**

p.18 **Du déclin à la reconversion - 1970-2008**

p.20 **Synthèse : principales évolutions, apports en éléments bâtis/paysagers, éléments de permanence dans le paysage actuel**

p.22 *2. L'identité minière dans le paysage actuel*

p. 22 **2.1 Occupation du sol**

p.23 **2.2 Structures paysagères**

p. 24 **2.3 Eléments d'intérêt patrimonial**

p. 42 **2.4 Perceptions**

p. 48 *3. Synthèse*

p. 48 **3.1 Limites**

p. 48 **3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR**

Contexte Historique

La concession de Bruay à travers son évolution

L'installation minière :

La compagnie des mines de Bruay a été fondée officiellement par décret du 29 Décembre 1855 pour une superficie de 3 809 hectares. Auparavant une société de recherche s'était formée en 1850 pour exécuter plusieurs sondages sur Béthune Annezin, Hesdigneul, Bruay, ... Ce sont les fondateurs de la compagnie de Béthune qui en sont les initiateurs. Au regard des résultats positifs, une demande de concession est souhaitée le 14 mai 1851, un an avant la constitution de la société de Bruay en Mai 1852.

La particularité de la concession est de n'avoir qu'une exploitation concentrée sur Bruay et quelques communes périphériques proches.



Situation de la Concession en 1910

Contexte Historique

La concession de Bruay à travers son évolution

Les travaux miniers :

Commune de Bruay :

Creusement de la première fosse (puits n°1) en Décembre 1852, au centre de la commune le long de l'axe Béthune St Pol. La fosse commence à extraire en 1855. Puits 1 bis pour l'aérage foncé en 1888. Fin de l'extraction en 1932.

Le puits 2 foncé à 900m au nord entre en activité en 1858. A partir de 1868, à cause de problèmes de venue d'eau, l'exploitation s'interrompt. Fosse reconstruite en 1890 pour l'aérage du 2 bis. Fin de l'exploitation en 1957.

Le puits 3 foncé en 1866, entre en exploitation en 1870. 3 bis ajouté en 1891 et 3 ter en 1916. Fin de toute activité en 1972.

Le siège 4 avec ses 2 puits jumeaux foncés en 1873 et 1874 entrent en activité en 1882. Le 4 ter en 1919. Fin de l'aérage en 1970.

Commune de Divion :

Creusement de la fosse 5 en 1889. La fosse commence à extraire en 1898. Le fonçage des puits 5 bis et 5 ter sont entrepris respectivement en 1892 et 1901. Fin de l'activité en 1969.

Commune d'Haillicourt :

Creusement de la fosse 2 bis en Décembre 1903. Elle commence à extraire en 1907. Fin de l'exploitation en 1957.

Creusement des puits 6, 6 bis, 6 ter en 1909 pour les deux premiers et 1915 pour le dernier. Début de la production en 1913. Dernier puits en activité fermeture en 1979.

Commune d'Houdain :

Creusement du puits 7 en Décembre 1919. Elle commence à extraire en 1929. Le puits 7 bis pour le retour d'air avait été précédemment creusé en 1907. Arrêt de l'aérage en 1979.

Les réseaux de transports :

Au départ, l'acheminement des produits se faisait péniblement par voie routière. La ligne dite des houillères datant de 1861 est située à 7 km du centre de Bruay. Dès lors la compagnie cherche à connecter son réseau en gare de Fouquereuil, elle obtient un décret en juillet 1860 autorisant l'exécution d'un embranchement, en 1863 circulent les premiers convois. Le décret du 7 mai 1872 permet à la compagnie de poursuivre son réseau ferré sur 4 kilomètres jusqu'au canal d'Aire à La Bassée pour y implanter sur 20 hectares un rivage avec voies de garages pour l'expédition des charbons, stockage des bois, et quais de chargement.

La valorisation du charbon :

La Compagnie possède un lavoir central, une cokerie (Carbolux) en 1931, une centrale électrique dès 1910, une usine à boulets situés à La Buisserie.

L'urbanisme minier

Dès 1861, la compagnie construit ses premières maisons, elle en possède 130. Très rapidement, en 1878 elle en possède 600. Bruay compte 4000 habitants en 1882 contre 700 en 1852.

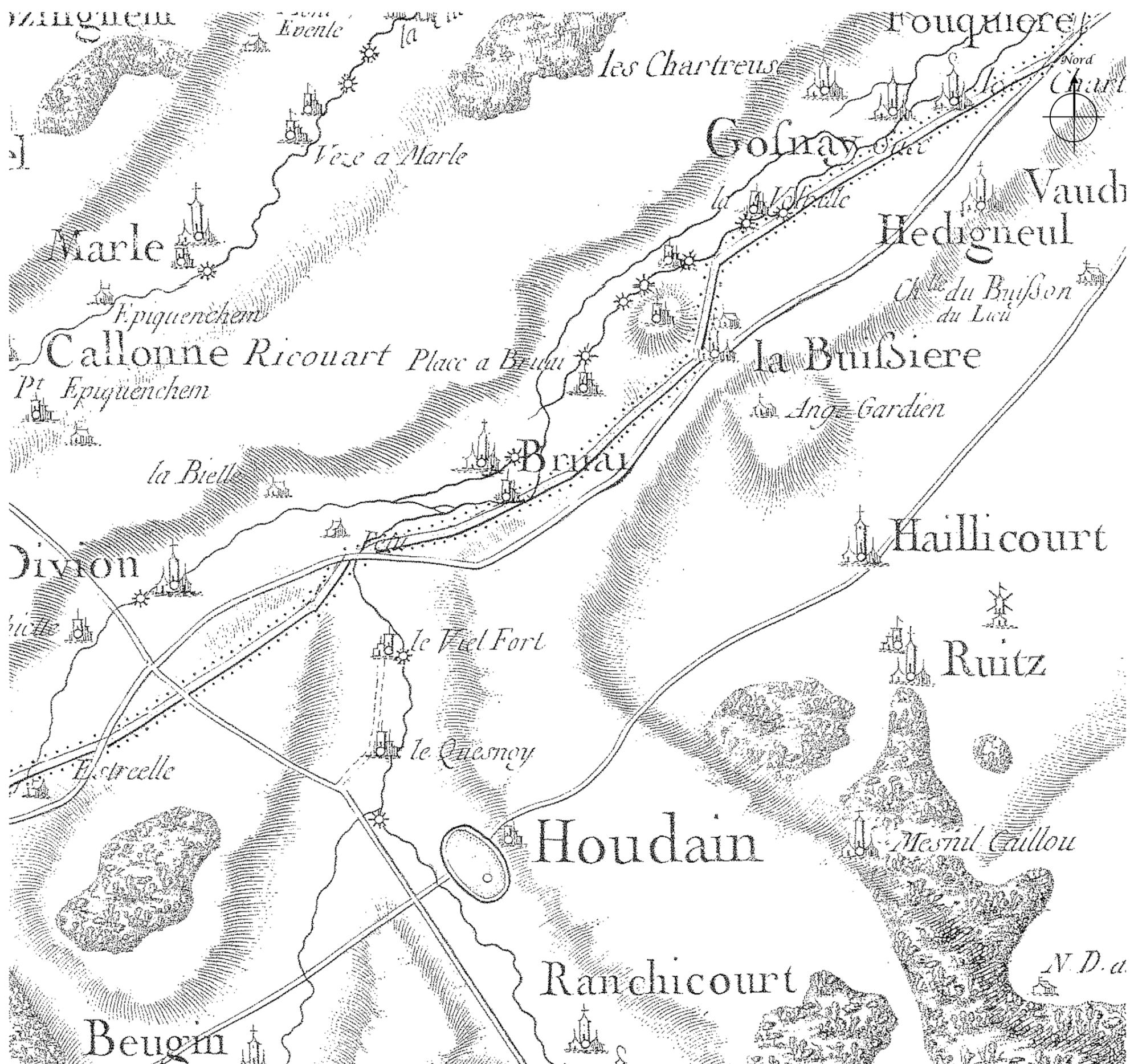
Le choix de l'EPMR :

L'ensemble du bruaysis présente une installation minière au sein d'une vallée encaissée. La restauration exemplaire du patrimoine urbain offrent des atouts qui contribuent à sa pérennité.

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Le paysage avant l'exploitation minière - Milieu du XVIIIème siècle

Source : Carte de Cassini, IGN



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

La Carte de Cassini ne représente, avec une précision relative, que les principaux axes de communication, les établissements humains et l'hydrographie. Ainsi, la Chaussée Brunehaut (RD 341, Arrasi-Thérouanne) y est figurée, ainsi que l'actuelle RD 941 (Lille-St Pol) le long de la Lawe, route principale d'importance nationale (empierrée ou non) plantée d'un double alignement d'arbres, entrelacée avec une autre route. Une route parallèle à ces dernières occupe les hauteurs entre Houdain et Haillicourt (actuelle RD 86).

La carte nous montre l'importance des cours d'eau et des infrastructures dans les implantations humaines : les noyaux villageois (« paroisses » sur la carte) de Divion, Bruai, Labuissière, Gofnay le Bourg d'Houdain, ainsi que leurs hameaux (la Volville, Le Vieil Fort, Place à Bruay, Le Quesnoy...) occupent la vallée de la Lawe. Des implantations isolées (par exemple la chapelle de l'Ange Gardien à la Buissière), les Chartreuses des Hommes et des Dames à Gosnay, et pas moins de 8 moulins à eau sur le cours de la Lawe et de son affluent sont également présents dans le fond de vallée. La tour du château de La Buissière est sise sur un promontoire dominant les 2 axes de communication d'importance : la Lawe et la route de Lille à St-Pol qui passe par Béthune (RD 941).

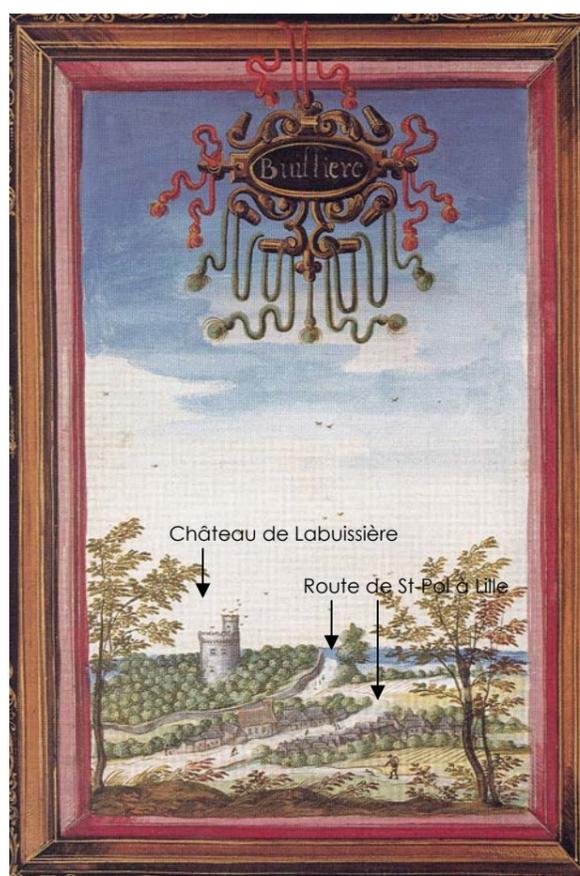
Un petit bois occupe la partie nord de l'actuel Bois des Dames, plus vaste aujourd'hui.

La carte ne nous renseigne pas sur la nature du paysage, que l'on devine relativement vallonné d'après les reliefs figurés. Les gouaches tirées des Albums du Duc de Croÿ (fin XVIème-début du XVIIème) permettent d'apporter quelques notions complémentaires sur les ambiances, l'occupation du sol et l'ouverture du paysage. Ainsi le village de Labuissière (illustration du milieu) y apparaît niché au pied d'un mamelon boisé et fortifié, occupé par la tour du Château qui le domine de sa silhouette de pierre blanche. Détruit en 1964, il n'en reste aujourd'hui que le donjon. La route de St-Pol à Lille est représentée avec des proportions généreuses, eu égard à son importance de l'époque.

Bruay (illustration de gauche) est déployé au pied de son château, siège du comté. Ce bel ensemble entouré d'eau, entièrement clos de murs, à l'allure de forteresse médiévale, a disparu lors de la Révolution. Aujourd'hui seul un nom de rue vient en signaler l'emplacement (rue du Château).

Gosnay (illustration de droite) est implanté plus en aval, toujours le long de la Lawe. La masse de constructions en grès est nichée dans un écrin arboré dominé par la silhouette de l'église (des grès sont toujours observables sur son soubassements). Deux moulins à eau occupent les bords de Lawe.

Le paysage d'avant mine est celui d'un fond de vallée déjà relativement densément habité et construit, certainement prospère (en témoigne l'importance des châteaux et de leurs fortifications).

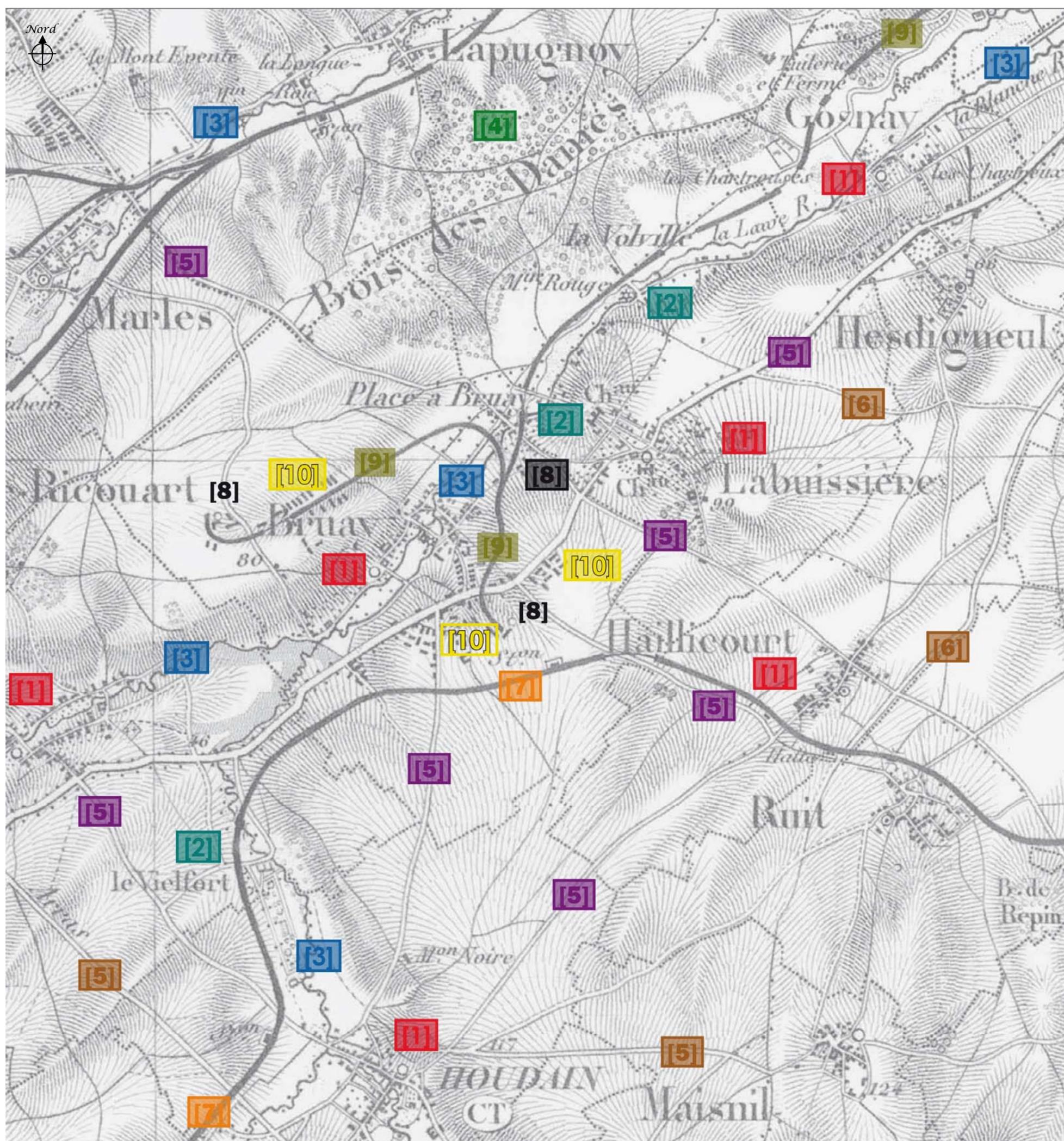


Illustrations Album de Croÿ, fin XVIème-début XVIIème

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Les prémices de la mine - XIXème siècle

Source : archives IGN, Carte d'Etat major de 1883 dressée sur un fond de 1837



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1883

Les prémices du paysage minier :

La carte montre un réseau de villages tels que Bruay, Divion, Haillicourt, Gosnay, Labuissière, Houdain situés au pied des collines de l'Artois, ces communes rurales tendent à s'organiser au fond des vallées ou sur les plaines [1]. Le village de Bruay comprend deux hameaux, La Volville, Place à Bruay, le Vieil Fort appartient à Divion [2]. La rivière principale traversant Bruay est la Lawe, d'autres cours d'eau comme la Blanche et la Biette alimentent ou sont présents dans cette vallée [3]. Le massif forestier du Bois des Dames se positionne sur une interfluve qui vient séparer les vallées de la Lawe et de la Clarence (Marles, Lapugnoy) [4].

Un réseau d'axes primaires d'intérêt départemental ou national futurément (RD 941) Lille à St Pol, (RD 188) Aix Noulette à Aire sur la Lys, (RD 341) Arras à Théroouanne, d'autres axes secondaires d'importance moyenne desservant localement les communes : (RD 57) Bruay Houdain, (RD 86) Ruitz Houdain, (RD 86 E) Ruitz Bruay, etc... [5].

Une pléthore d'axes ruraux, de nos jours intégrés dans le domaine privé des communes ou autres, ces itinéraires datent probablement du Moyen-Âge, le chemin de Labuissière à Barlin, de Maisnil à Houdain, etc ... et principalement la chaussée Brunehaut Arras Théroouanne en passant par Divion [6].

Le chemin de fer de la compagnie du Nord, sur sa section Bully-Brias, fait parti d'une ligne d'intérêt local, elle entre en activité en 1878. Elle permettra de desservir toutes les villes concernées par les concessions allant de Bruay à Grenay, elle sera un moyen de transport pour les marchandises et les mineurs habitant le haut artois [7].

Les fosses 1, 2 et 3 sont les seuls puits de mines en activité pour l'époque [8].

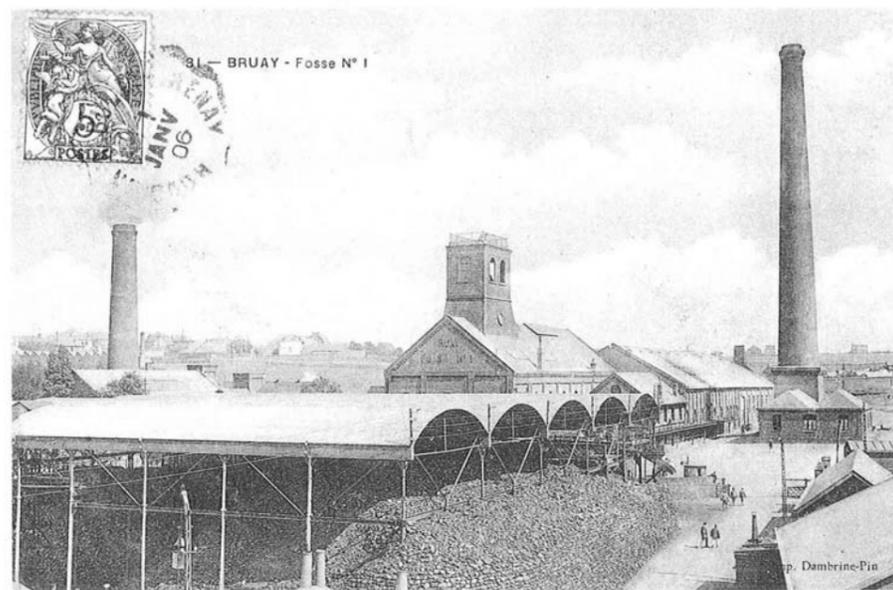
Le réseau ferré minier ne dessert que ces quelques fosses, la Ligne Bruay-Fouqueureuil est opérationnelle depuis 1863. Néanmoins, une halte pour déposer les mineurs face à la fosse 1 est créée. Le chemin de fer se poursuivra après 1872 vers le rivage du «quai de Bruay» à Béthune pour l'expédition du charbon par voie d'eau [9].

L'habitat minier (corons) est figuré : ils ne sont pas intitulés. Les différentes composantes minières, c'est-à-dire l'outil de travail et l'habitat s'installent le long d'axes préexistant comme pour la fosse 1 [10]. Les premiers corons sont ceux nommés Cité 4 d'Algérie, Cité10 des Provinces, une partie de la Cité 27 Anatole France, les électriciens.

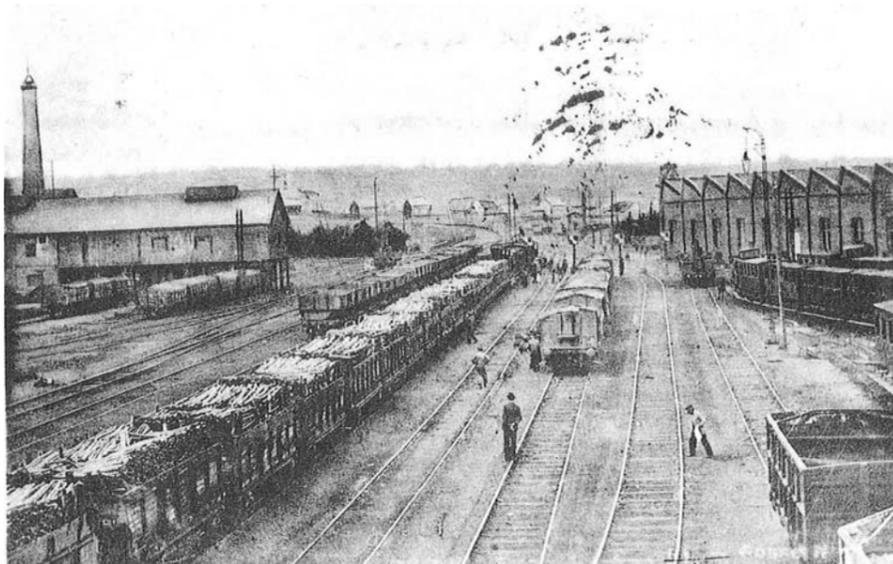
Les terrils ne sont aucunement figurés, aucune topographie artificielle n'apparaît.

Eléments permanents :

- [1] les noyaux villageois des communes concernées.
- [2] hameaux.
- [3] cours d'eau (Lawe, Biette, Blanche et Clarence).
- [4] forêt domaniale et privé du Bois des Dames.
- [5] routes et chemins (communales, départementales).
- [6] les axes ruraux.
- [7] les chemins de fer du nord «SNCF», (Voie verte, friche).
- [8] les fosses (quelques bâtiments, enceinte).
- [9] le chemin de fer des mines de Bruay, (Voie verte, friche).
- [10] les corons et cités du 19^e siècle.



Fosse 1 de Bruay vers 1900

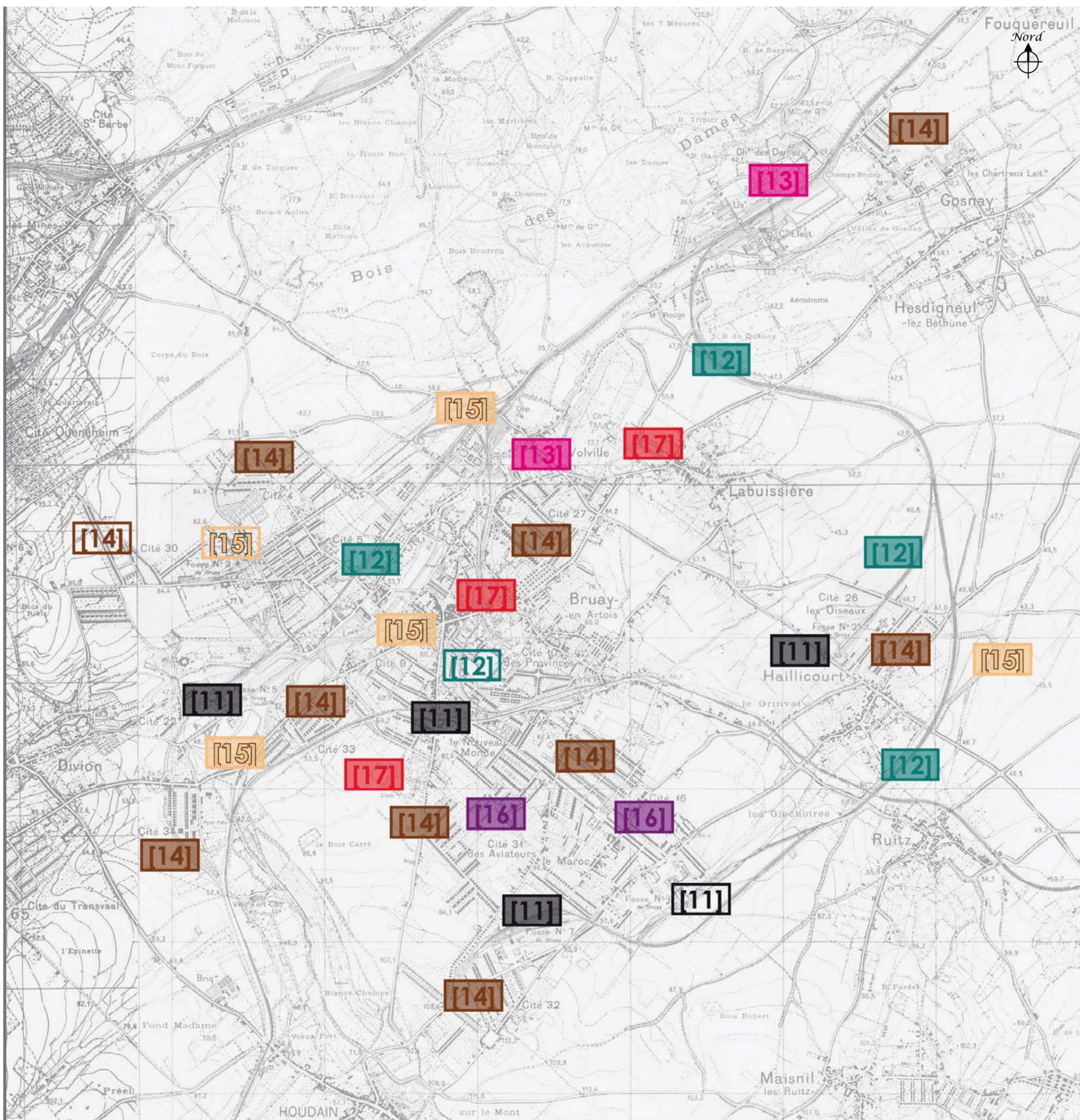


Fosse 2 de Bruay vers 1900

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Entre les deux-guerres, le confortement de l'installation

Source : archives IGN, Carte d'Etat-majior de 1937



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1937

Le confortement de l'installation :

La conquête de la concession minière se poursuit avec dès 1874 le creusement des puits de la fosse 4, suivront ensuite les fosses 5 en 1889, 2 Bis en 1903, 6 en 1909 et 7 en 1919 [11]. Dès lors, le réseau ferroviaire des mines se poursuit jusqu'aux communes voisines [12].

Dès le début du 20^e siècle vers 1910, les usines de valorisation de la Houille s'installent autour de Gosnay et Labuissière [13].

La construction des corons et cités pavillonnaires se construisent au gré des besoins. Les cités portent des numéros, certaines d'entre elles leur voient attribué un nom, la cité du «Nouveau Monde», des «Oiseaux», «Aviateurs», «Astres», «Mousquetaires» ou «Musiciens», etc ... [14].

Les premiers terrils ne sont pas de forme conique comme on pourrait l'imaginer notamment dans cette partie ouest du bassin minier riche en terres agricoles où le foncier est précieux et où les zones humides à remblayer sont peu nombreuses. Cependant les terres incultes existent (rietz), les schistes des fosses sont peut être pressenties comme remblais sur ces sites et notamment près de la Lawe où il faut déjà conforter les berges et rétablir le cours normal de l'écoulement des rivières du aux affaissements miniers [15].

La vie dans les cités s'organise autour de nouvelles paroisses intercommunales, églises et écoles sont construites [16].

Enfin pour conforter les équipements de prestige, les mines construisent une clinique et des Grands Bureaux, pour apporter un confort de vie auprès de la population locale, la commune entreprend l'édification de sites sportifs et récréatifs [17].

Eléments permanents :

- [11] les fosses (quelques bâtiments du 20^esiècle).
- [12] extension du réseau ferré.
- [13] les usines (site Emmaus anciennement Carbolux), ateliers centraux.
- [14] les corons et cités pavillonnaires.
- [15] les terrils.
- [16] les équipements socio culturels et églises des quartiers.
- [17] Clinique et Grands bureaux des houillères, les équipements sportifs communaux.



Vue aérienne de la Fosse n°7 et 7 bis vers 1935

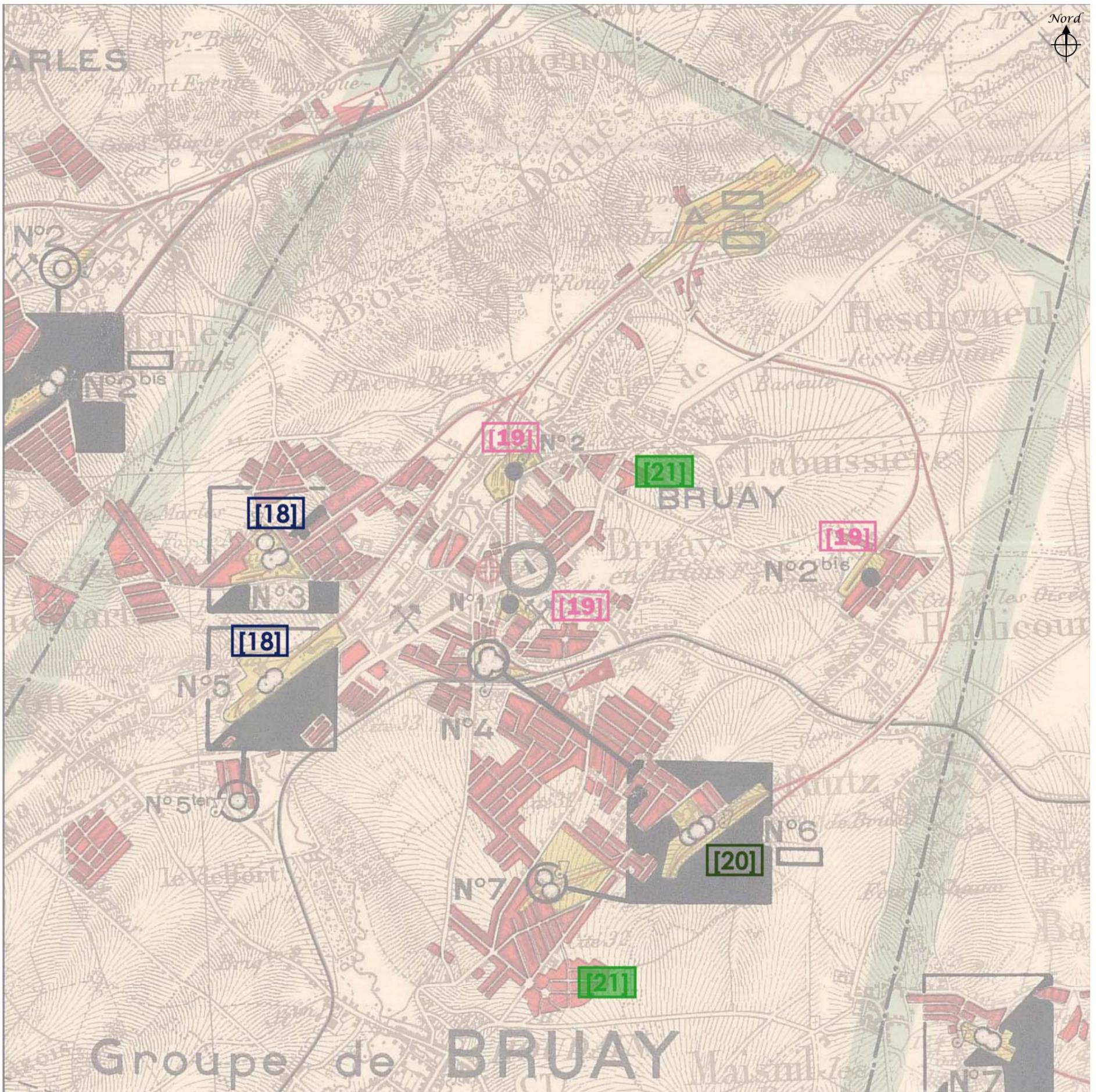


Fosse n°7 vers 1935

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'héritage final des compagnies et le point de départ de la nationalisation - milieu du XXème siècle

Source : carte de 1949 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1949

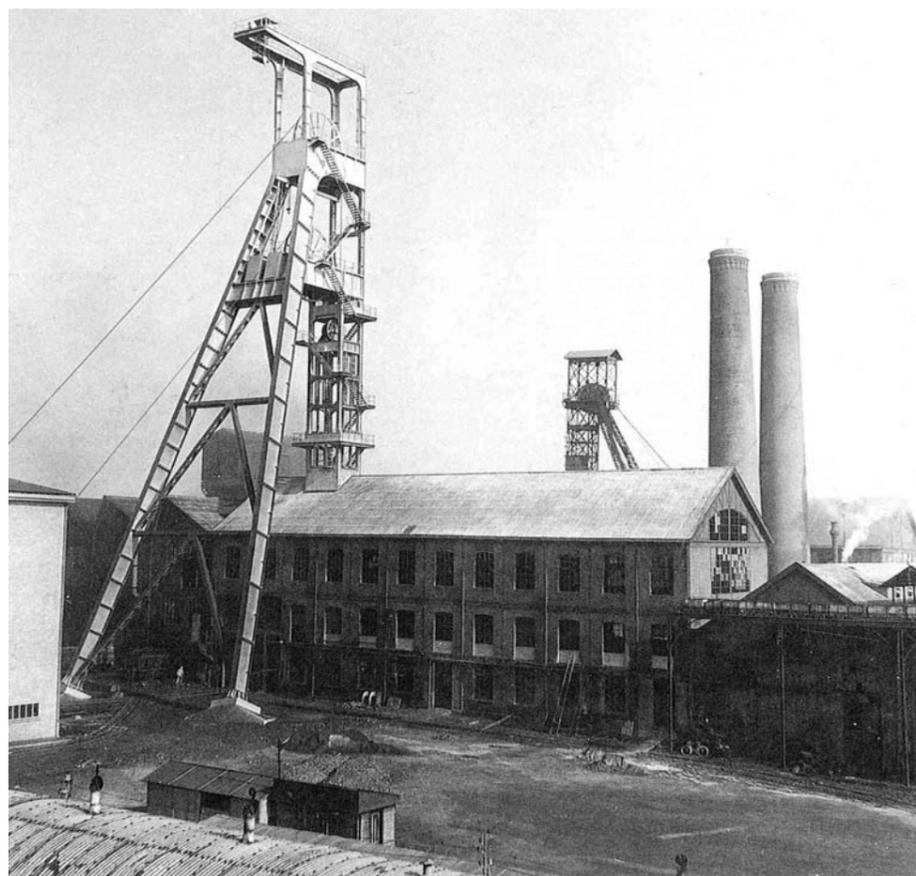
La nationalisation :

La fin des années 40 marque le début de la bataille du charbon et la période de la nationalisation de l'après guerre. Dès lors, les sites sont partiellement modernisés tels que les puits 3 et 5 [18]. Les fosses n°1 (fermée en 1932), n°2 et n°2 bis (fermées en 1957) arrivent au terme de leur activité et seront abandonnées [19]. Les fosses 4 et 7 seront concentrées sur le dernier grand siège du secteur : la fosse 6 [20].

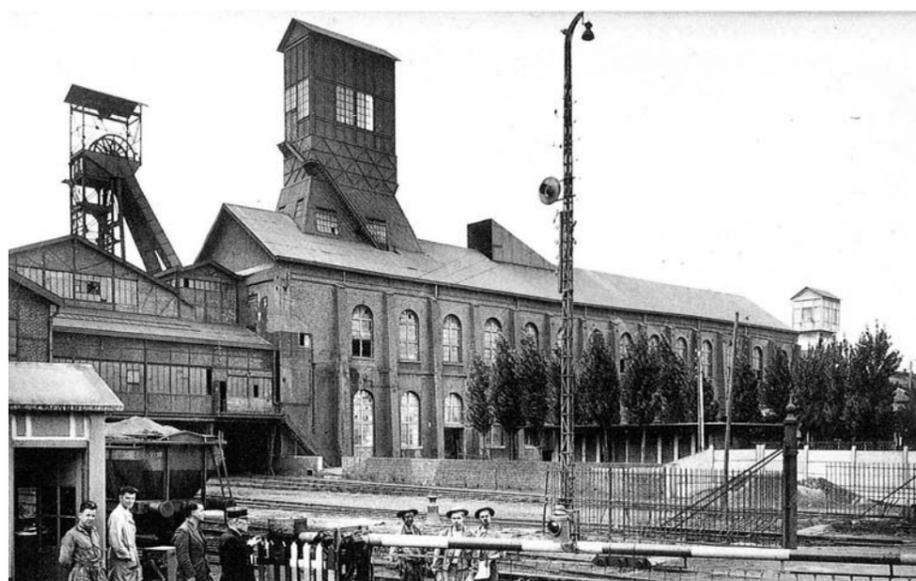
De nouvelles cités s'installent comme sur la partie du haut d'Houdain dès 1947-48 [21].

Éléments permanents :

[21] Les cités modernes



Fosse 5 vers 1950



Fosse 3 vers 1950

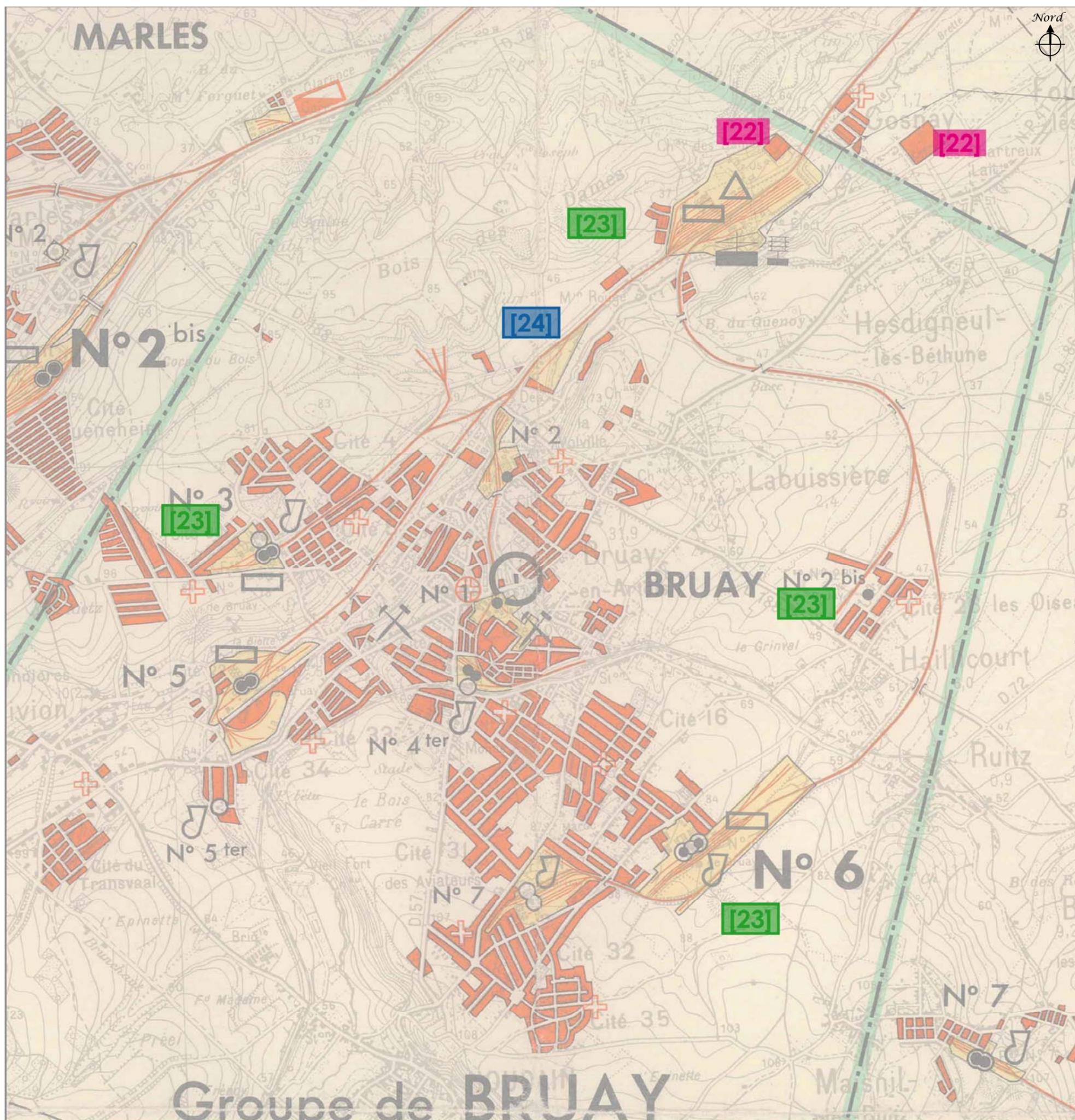


Fosse 6 vers 1950

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

L'apogée avant la récession, la dernière expansion- 1960-1970

Source : carte de 1961 des Houillères du Bassin Minier Nord-Pas-de Calais



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 1961

La dernière expansion :

Le début de la décennie 60 marque l'apogée de la période de la nationalisation. Le premier conflit avait entraîné la surexploitation du gisement ouest du bassin minier, dès lors, il n'y eut pas de réel grand développement sur le plan industriel et urbain. Néanmoins pour loger l'ensemble des employés, les mines de Bruay avaient acquis une partie de domaine des chartreuses de Gosnay [22].

Les terrils coniques apparaissent, fosse 3, 2bis, 6 et bois des Dames [23]. Les HBNPC construisent un dépôt de locomotives à la Volville sur la commune de Bruay [24].

Éléments permanents :

[23]

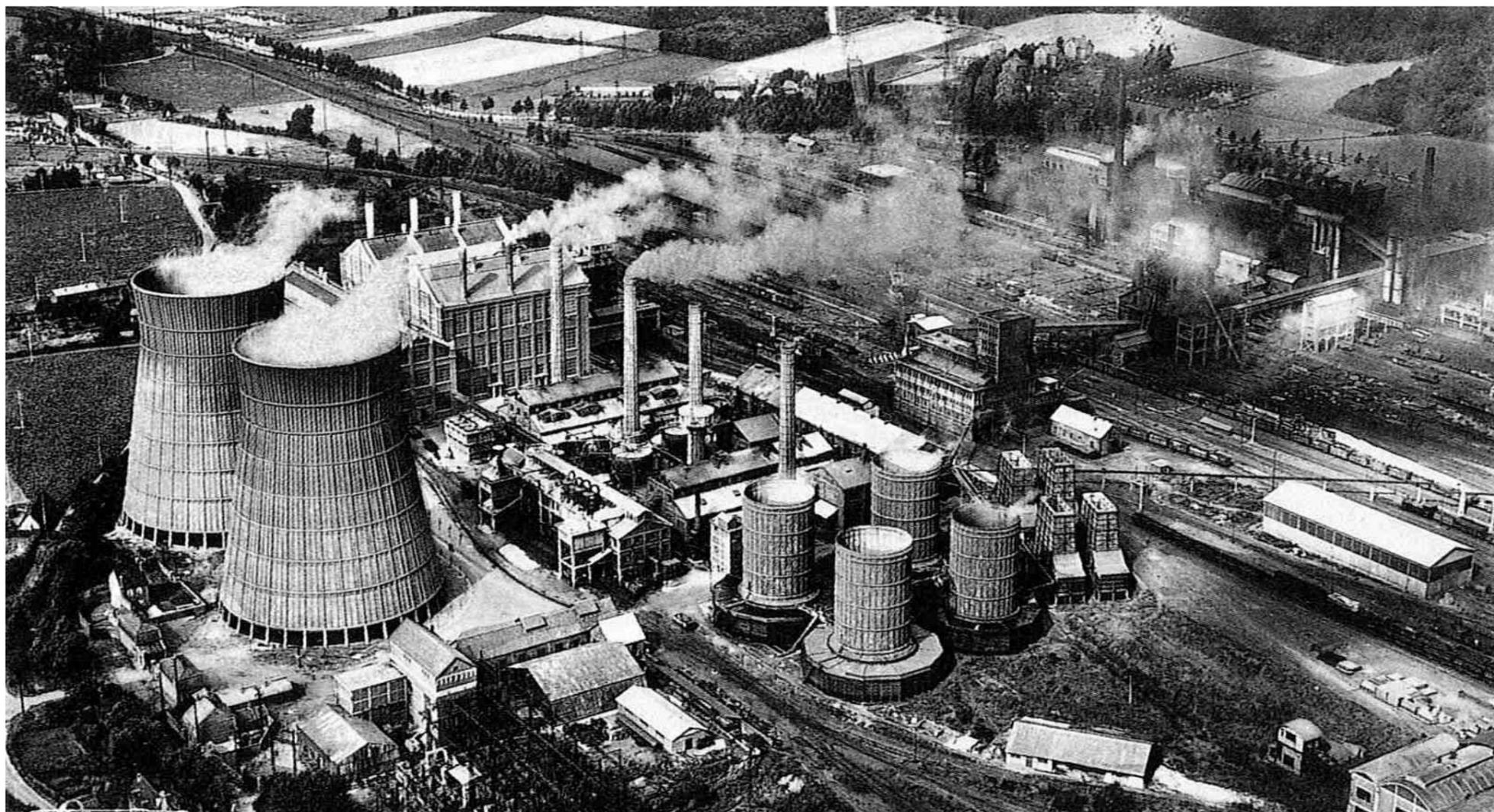
terrils.

[24]

voie ferrée et dépôt de la Volville (quelques bâtiments).



Fosse 6 de Bruay vers 1979

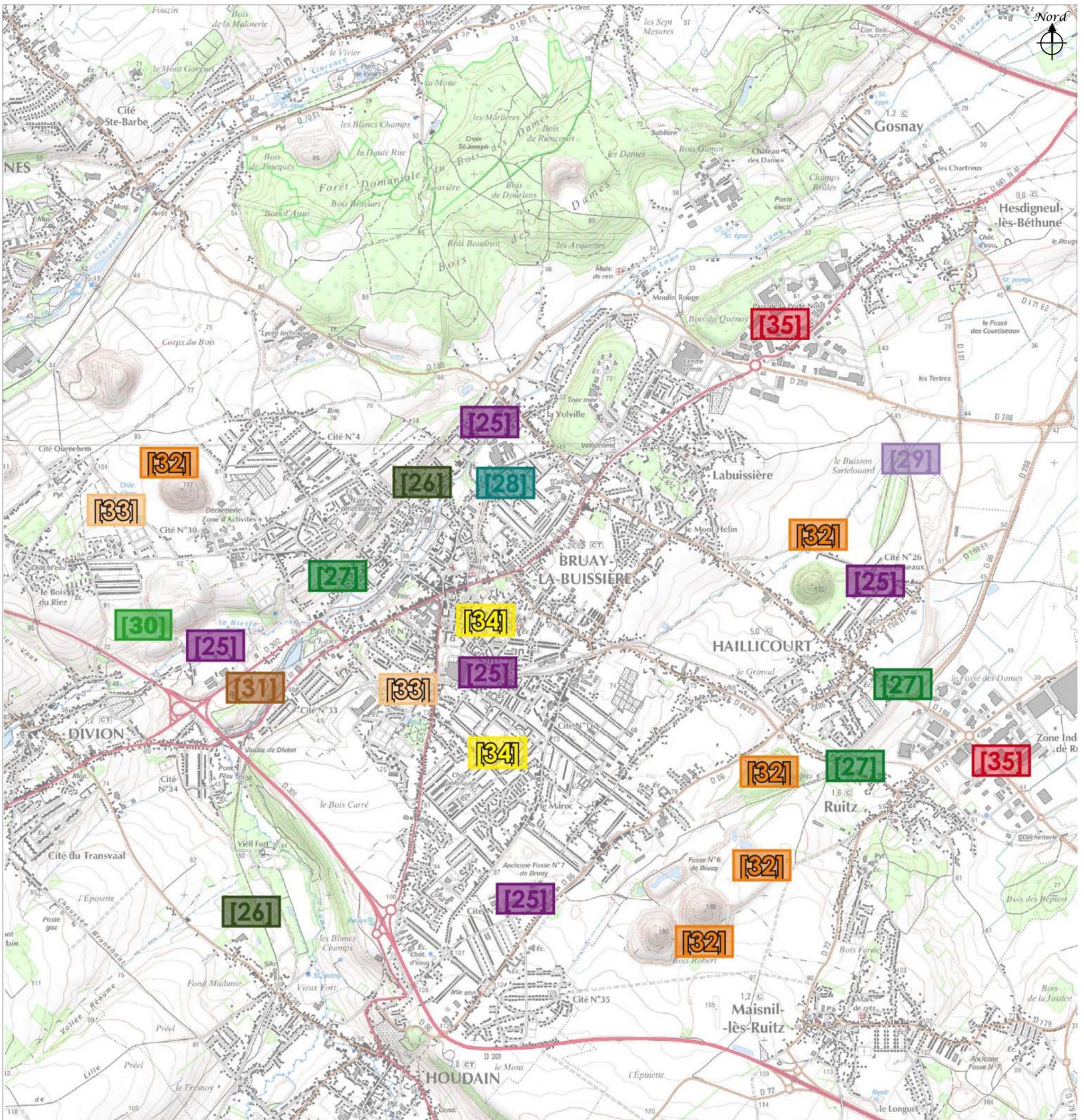


Usine Carbolux de Gosnay (ici centrale, lavoirs et cokerie) vers 1950

1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Du déclin à la reconversion - 1970-2008

Source : carte IGN au 1/25 000ème de 2008, extraite du site ppige.



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Sur la carte de 2008

Du déclin à la reconversion :

La récession charbonnière entamée depuis 1960 et 1968 (liée respectivement aux plans Jeanneney et Bettencourt) a évidemment affecté les communes du Bruaysis, des modernisations liées à l'exploitation minière se sont poursuivies autour de la fosse 6 jusqu'en 1979. Toutefois l'activité du siège ne s'est arrêtée qu'en 1987, à partir de 1974 les lavoirs de la fosse 6 ont fonctionné pour nettoyer les schistes des terrils environnants. Dès les années 1970, pour contrecarrer les emplois miniers disparus, les carreaux de mine réintègrent des activités industrielles privées [25].

La trame du réseau ferroviaire des mines tend à s'atténuer voir disparaître totalement sous la végétation (cavalier de la fosse 5 au site Carbolux) [26], néanmoins ces espaces sont préservés pour le maintien des corridors biologiques. Certains ouvrages d'art ont disparu [27] ou laissés en l'état [28]. Certaines sections sont en attente d'une future reconquête au profit d'une trame verte linéaire [29].

Les grandes friches industrielles, terrils en fin d'exploitation sont en attente de requalification (terrils 1 et 1a) [30], d'autres ont été réhabilités en zone naturelle (parc de la Lawe) [31]. Les terrils majeurs ont bénéficié d'une conservation ou d'une mise en sécurité sommaire (terrils n°2, 3, 7, 10, 11, 12 sur Bruay et Haillicourt) [32].

Depuis les années 1970, l'urbanisme minier a tendu à se restructurer et disparaître partiellement (cités pavillonnaires et corons) [33], au dépend d'un urbanisme résidentiel venant renforcer et densifier le centre ville de Bruay (ZAC des Provinces). Le tissu urbain de ces cités minières, réintègre des logements sociaux de la SIA et d'autres offices HLM tel que Pas de Calais Habitat [34].

Depuis le début des années 1970, de grandes zones industrielles ou commerciales viennent s'installer en périphérie des agglomérations minières, le centre ville par sa densité et ses contraintes topographiques ne pouvant les accueillir [35].

En conclusion, l'intérêt de cet «EPMR» est de mettre en avant la reconversion et l'aménagement urbain du bruaysis.

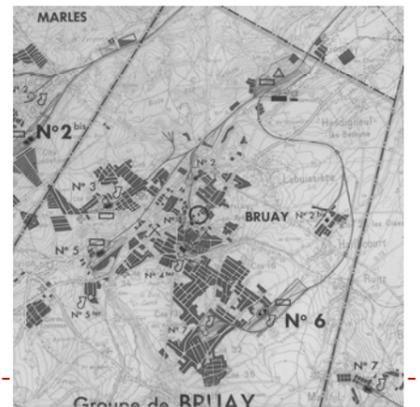
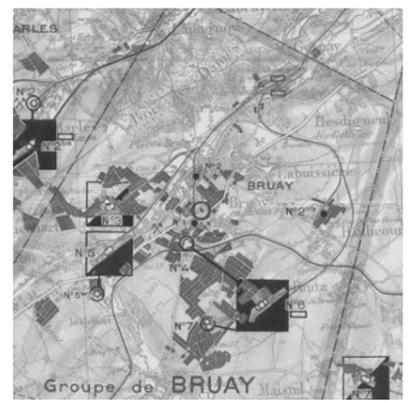
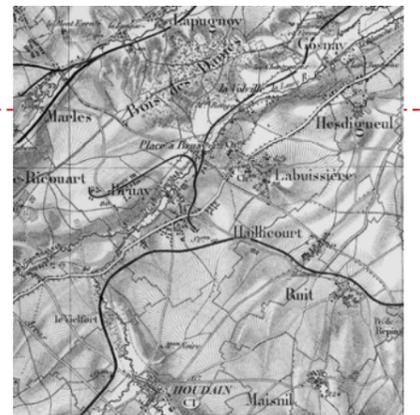
Éléments permanents :

- [25] Requalification, restauration, réappropriation.
- [26] cavalier HBNPC & SNCF requalifié.
- [27] ouvrage d'art démantelé.
- [28] pont en friche (maçonnerie remarquable).
- [29] cavalier (linéaire en friche).
- [30] terril en fin d'exploitation.
- [31] parc urbain de la Lawe.
- [32] les terrils à l'aspect intègre.
- [33] archéologie urbaine (voirie, végétation).
- [34] restructurations profondes du tissu minier.
- [35] nouvelles zones d'activités et commerciales en périphérie de ville.



Vitrail de l'Hôtel de ville de Bruay

1. Evolution du Paysage de l'EPMR



1. Evolution du Paysage de l'EPMR

Synthèse

Principales évolutions

Apports en éléments bâtis/paysagers

Éléments de permanence (dans le paysage actuel)

Jusqu'au XVIIIème siècle

- Urbanisation regroupée dans des noyaux villageois+hameaux+habitat isolé
- Organisation Sud-Ouest /Nord-Est des voies de communication
- Axe Sud-Ouest /Nord-Est du cours d'eau
- Points de repères : donjons et tours des châteaux
- **Implantations humaines à proximité du cours d'eau ou sur des promontoires ; paysage vallonné, apparement relativement densément habité et construit**

- Noyaux villageois (Eglises+habitat rural)
- Châteaux
- Routes
- Chapelles
- Moulins à eau et à vent
- Chartreuses
- Boisement
- Cours d'eau
- Relief (La Volville)

- Noyaux villageois de Bruay, Labuissière, Gosnay, Haillicourt...leurs fermes et leurs églises
- Hameaux et implantations isolées absorbés dans le tissu urbain actuel
- Routes et chemins : RD 941, RD 86, Chaussée Brunehaut (RD 341)...
- Moulins à eau le long de la Lawe à Bruay et à Gosnay
- Chartreuse du Val St-Esprit (des Hommes) et Ste-Marie (des Dames)
- Donjon de Labuissière, Tour de Lambres, Manoir de Baillencourt...
- Bois des Dames

1852 Démarrage de l'exploitation minière sur l'EPMR

XVIIIème siècle (1883)

- Apparition de cités et fosses sur les versants et les crêtes de la vallée de la Lawe, le long des voies de communication ; exceptionnellement en plein noyau villageois comme la Fosse 1 de Bruay
- Le réseau ferré minier traverse et suit la vallée de la Lawe
- Le réseau ferré voyageur suit la ligne des collines d'Artois
- Points de repères : clochers et cheminées ; donjon de Labuissière
- **Les versants de la vallée de la Lawe s'urbanisent en activité et en habitat**

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
- Corons de la Cité 4 d'Algérie, Cité10 des Provinces, une partie de la Cité 27 Anatole France, Cité des électriciens.
- Fosses 1, 2, 3
- Réseau ferré voyageur (Bully-Briais) et minier
- Routes : (CD 57) Bruay Houdain, (CD 86) Ruitz Houdain, (CD 86 E) Ruitz Bruay, etc...

- Corons de la Cité 4 d'Algérie, une partie de la Cité10 des Provinces, Cité 27 Anatole France, Cité des électriciens...
- Fosses 2, éléments des ateliers
- Tracé de l'ancienne voie ferrée Bully-Briais
- Routes : (CD 57) Bruay Houdain, (CD 86) Ruitz Houdain, (CD 86 E) Ruitz Bruay, etc...
- Tracé des anciens cavaliers de mine

Entre deux-Guerres (1937)

- Apparition de nouvelles cités et fosses isolées, se rejoignant parfois ; la densification de l'habitat sur les versants et dans le fond de vallée se poursuit ;
- Les nouveaux lieux d'extraction continuent de coloniser la vallée de la Lawe et ses hauteurs
- Le réseau ferré encercle Bruay sur sa partie Est
- Les terrils apparaissent
- Les usines et ateliers centraux s'implantent en aval de Bruay
- Fermeture des premières fosses (Fosse 1)
- Points de repères : clochers, chevalements, cheminées et terrils
- **la structure urbaine et les infrastructures minières de l'EPMR sont en place**

- Urbanisation liée à l'activité minière (chevalements, fosses, cités, équipements) :
- Corons et cités pavillonnaires : Cité du Nouveau Monde, des Oiseaux, des Aviateurs, des Astres, des Mousquetaires, des Musiciens, des Fleurs, de la Victoire, de la Victoire bis, n°5 du siège 4 ...
- maisons d'ingénieurs
- Eglises, écoles et équipements
- Fosses 2 bis, 4, 5, 6 et 7
- Usine Carbolux, ateliers centraux
- Terrils 17, 18, 25 et 29
- Equipements communaux

- Cités du Nouveau Monde (une partie), des Oiseaux, des Aviateurs, des Astres, des Mousquetaires, des Musiciens, des Fleurs, de la Victoire, de la Victoire bis, n°5 du siège 4 ...
- Maisons d'ingénieurs
- Quelques bâtiments des usines Carbolux et ateliers centraux
- Terrils 17, 18, 25 et 29
- Eglises (Ste-Barbe...), Ecoles des Cités minières (dont école Marmottan) et équipements (Grands bureaux, Clinique Ste-Barbe, vélodrome)
- Equipements communaux (Stade-Parc, piscine, Hôtels de ville, Salles des fêtes, Ecole de Musique, ...)

Nationalisation (1949)

- Extension ponctuelle des cités minières et apparition des cités modernes
- Modernisation de certains sites et regroupement d'autres sites d'extraction (la Fosse 6 prend de l'importance)
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR (hormis les terrils qui ne sont pas renseignés sur la carte de 1949)**

- Cité modernes des Arbres, des Fleuves et des Hayettes
- Modernisation des fosse 3 et 5

- Cités modernes des Arbres, des Fleuves et des Hayettes
- Bâtiments modernes de la Fosse 5

Dernière expansion (1961)

- Apparition des terrils coniques (pas figurés sur la carte de 1961)
- Arrêt de l'exploitation sur la Fosse 2 bis
- L'habitat minier occupe les anciennes chartreuses des Hommes et des Dames
- **Pas d'évolution majeure dans le paysage de l'EPMR (hormis les terrils qui ne sont pas renseignés sur la carte de 1961)**

- Terrils coniques (pas figurés sur la carte de 1961)
- Sécurité Sociale Minière
- Dépôt de locomotives à la Volville

- Sécurité Sociale Minière
- Terrils coniques 009, 010, 002 et 003
- Dépôt de locomotives à la Volville

1979 Arrêt de l'exploitation minière sur l'EPMR / 1987 arrêt de l'activité

Du déclin à la reconversion (2008)

- Renforcement de l'axe Est/Ouest avec élargissement de la RD 341 et viaduc de Divion (continuité de la rocade minière et de la RD 301)
- Réutilisation du foncier minier des fosses pour des activités privées et des cités pour du renouvellement urbain
- Disparition de certains terrils dans le paysage, du fait de leur exploitation
- Disparition des chevalement et de nombreux édifices des fosses, des usines
- Requalification de certaines friches (Carbolux, Parc de la Lawe)
- **Réutilisation du foncier minier pour le développement de nouvelles activités ; étalement urbain en périphérie pour l'accueil d'activités supplémentaires**

- Reconversion partielle des Fosses 2, 2 bis, 4, 5 et 7 et de l'ancien site Carbolux en bâtiments d'activités
- Disparition des Fosses 3 et 6
- Exploitation des terrils 001 et 001a, 006, 017
- Conservation des terrils 002,003, 007, 009, 10, 12
- Transformation et plantation des terrils 27, 259, 29 et 18
- Modernisation de la RD 341
- Renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées (ZAC des Provinces, ZAC du Nouveau monde)
- Extensions urbaines : Lotissements, Zone commerciale de la Porte Nord...
- Vitraux et fresques de l'Eglise de Gosnay par René Ducourant
- Parc de la Lawe

- Reconversion partielle des Fosses 2, 2 bis, 4, 5 et 7 et de l'ancien site Carbolux en bâtiments d'activités
- Modernisation de la RD 341
- Renouvellement urbain sur assises foncières des cités restructurées (ZAC des Provinces, ZAC du Nouveau monde)
- Extensions urbaines : Lotissements, Zone commerciale de la Porte Nord...
- Vitraux et fresques de l'Eglise de Gosnay par René Ducourant
- Parc de la Lawe

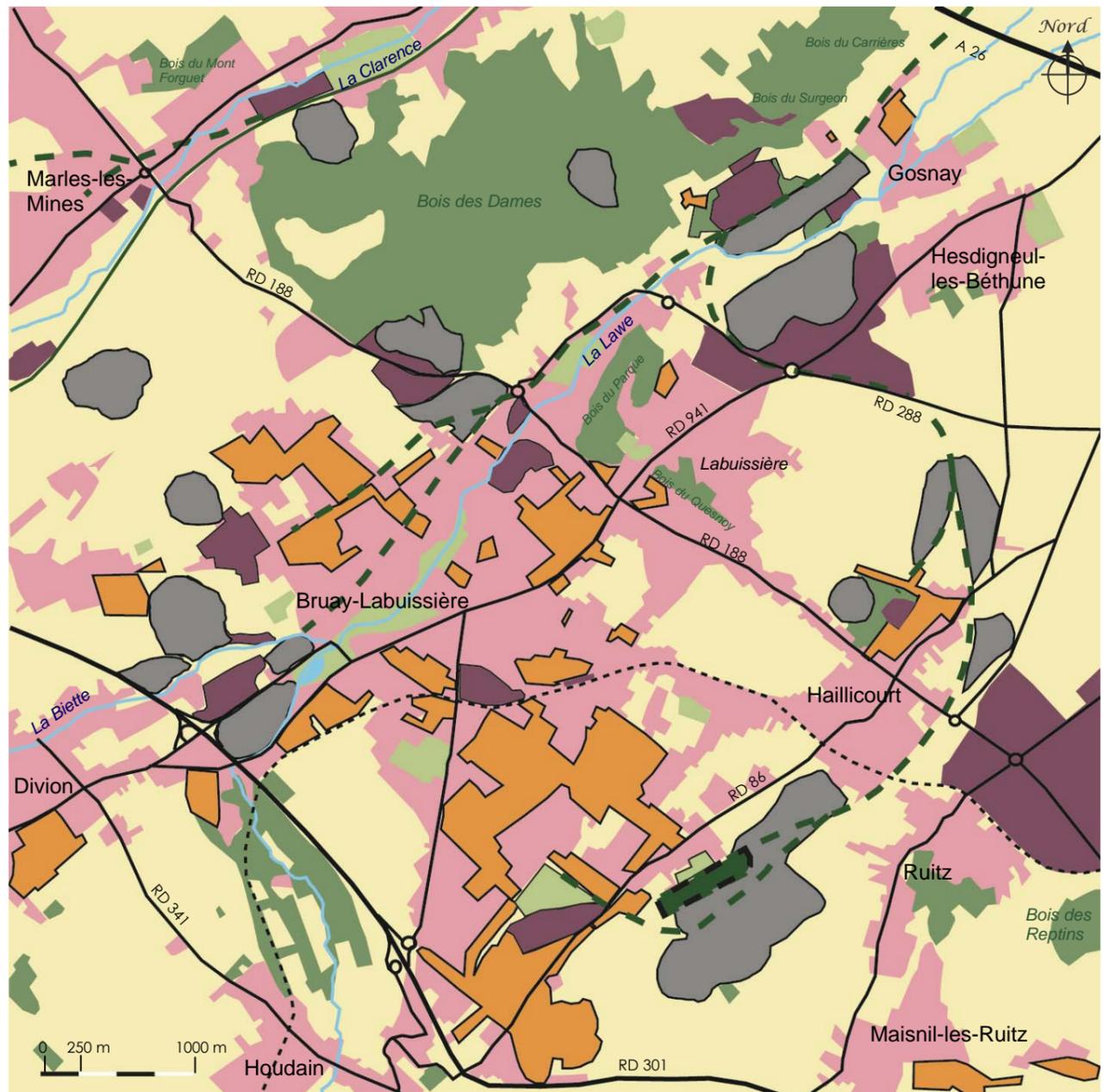
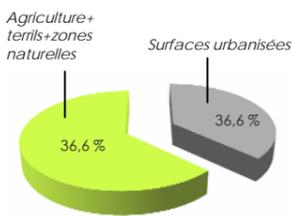
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.1 Occupation du sol

Le périmètre d'étude considéré s'appuie, à partir du travail d'Inventaire déjà réalisé, sur les éléments ayant une importance dans la perception de cet EPMR, en l'occurrence ici les limites de la vallée de la Lawe. Ces grandes limites seront par la suite affinées au travers le « bornage » de l'EPMR, en synthèse.

L'EPMR de Bruay-Labuissière · Haillicourt · Houdain · Gosnay · Ruitz est assez urbanisé (plus de 36% de sa superficie totale). La part de l'occupation du sol induite directement par l'activité minière peut paraître faible (14% environ de la surface totale), mais c'est sans compter sur la part considérable d'urbanisation induite indirectement par cette activité qui reprend une grande partie des espaces urbanisés de l'EPMR (hors noyaux villageois préexistants).

Occupation générale du sol



Part des éléments induits par l'activité minière dans l'occupation générale du sol

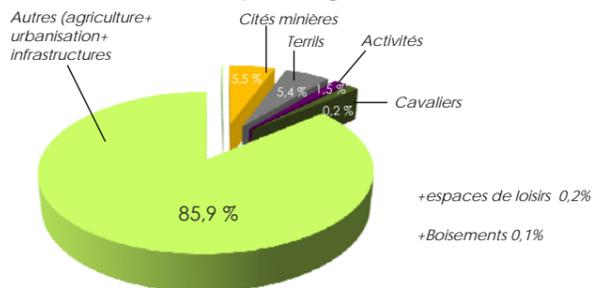


Schéma du relief de l'EPMR

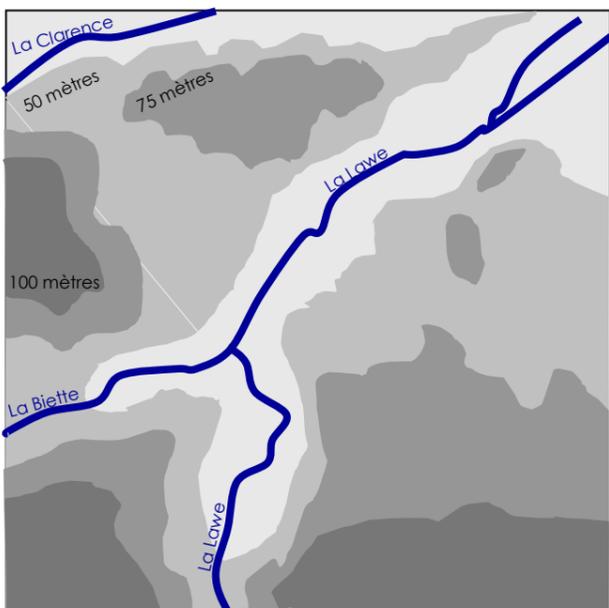
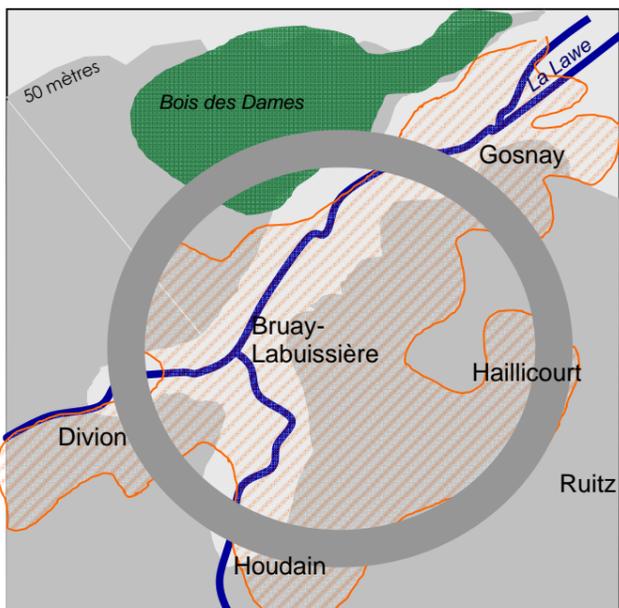
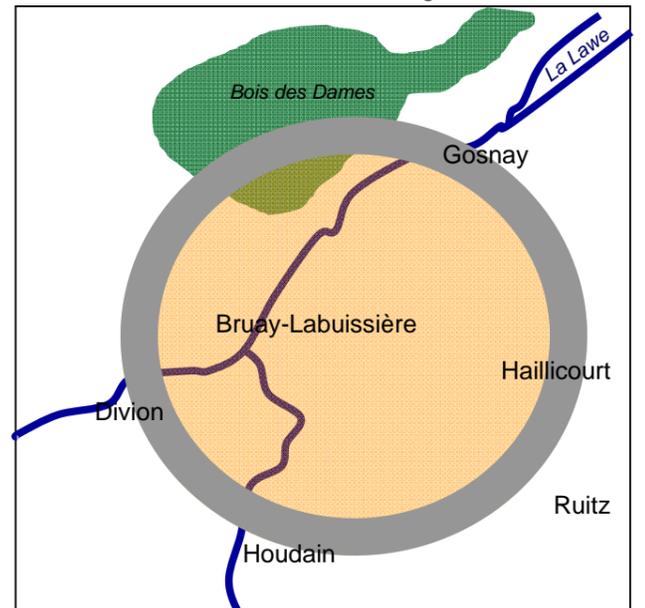


Schéma de l'urbanisation de l'EPMR dans la Vallée de la Lawe



En gris, la ceinture des anciens sites d'extraction, terrils et infrastructures. En hachuré orange, urbanisation de l'EPMR

Schéma d'organisation de l'EPMR



En gris, la ceinture des anciens sites d'extraction, terrils et infrastructures. En orange au centre, l'habitat minier.

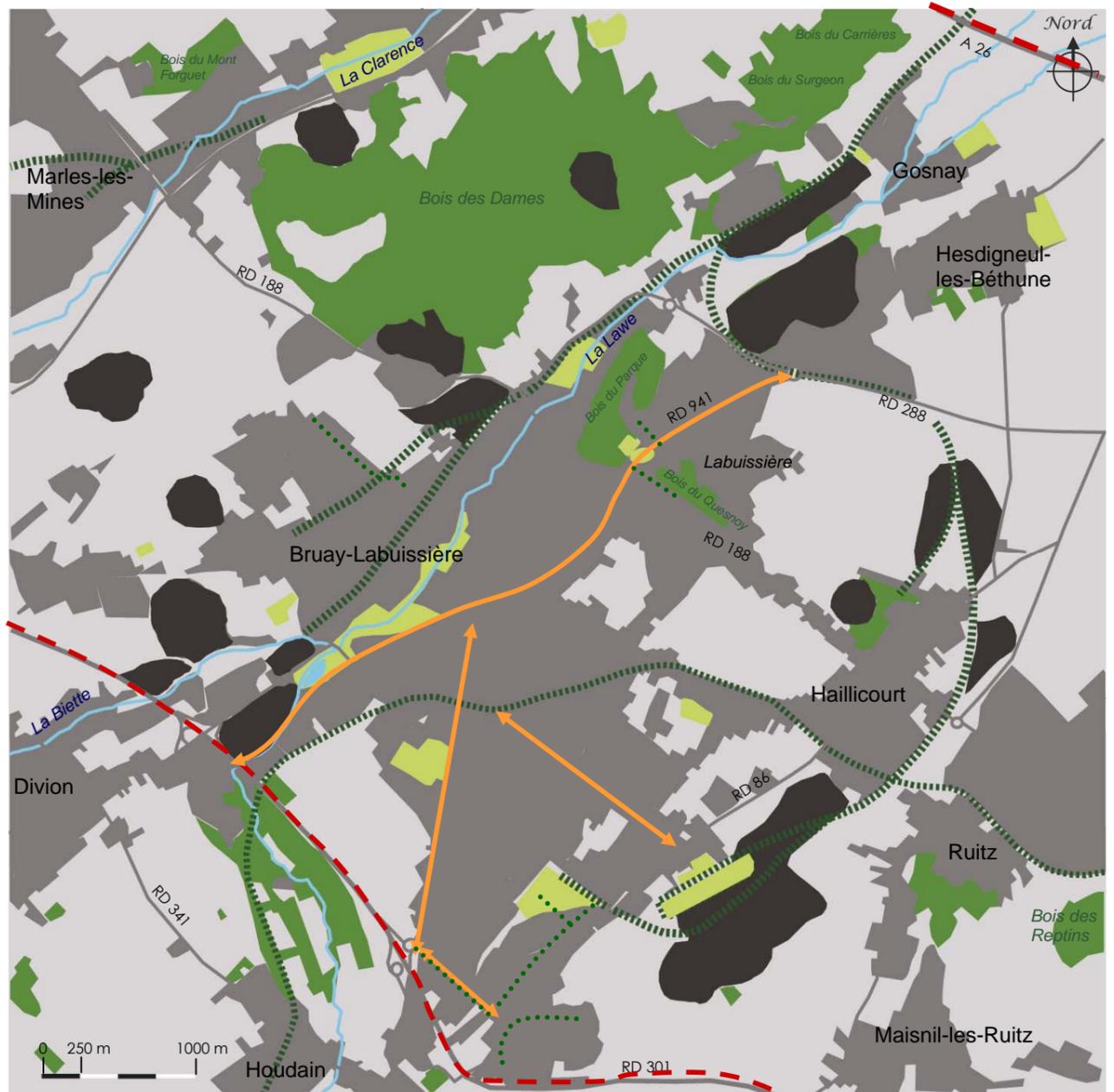
Autant les communes périphériques de Bruay (Haillicourt, Gosnay, Houdain...) ont conservé des noyaux villageois d'origine rurale distincts de l'urbanisation minière, autant Bruay-Labuissière peut être qualifiée de ville minière à part entière (malgré le noyau rural de Labuissière). Le schéma d'organisation ci-contre illustre comment l'implantation des anciens sites d'extraction et de transformation a conditionné l'occupation du sol actuelle. Ces sites occupent d'ailleurs les points hauts de part et d'autre de la vallée de la Lawe, encerclant la ville de Bruay-Labuissière, alors que l'habitat minier s'étage sur ses pentes.

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.2 Structures et identités paysagères

Les anciens sites d'extraction sont situés sur les crêtes encadrant la vallée de la Lawe, au niveau des coupures agricoles entre les vallées plus ou moins urbanisées (Clarence au Nord-Ouest et Loisne au Sud-Est). **Les lisières agricoles revêtent ici une importance capitale dans la perception de certains éléments du paysage.** Elles permettent à certains terrils (002 et 003 de Ruits, 009 d'Haillicourt, 010 de Bruay) de prendre toute leur monumentalité, par les effets de reculs, perspectives, dégagements qu'elles occasionnent. Elles permettent également de maintenir une perméabilité dans les continuités qui s'établissent ici entre trame verte (formée par les anciens cavaliers, boisements, espaces en friche ou renaturés) et trame bleue (vallée de la Lawe, et de la Biette).

La RD 301, au sud de l'EPMR, qui passe en viaduc au-dessus de la vallée de la Lawe, accentue la coupure entre monde rural (au Sud) et monde minier (au Nord). Elle donne également à voir de nombreuses limites toujours grâce au maintien des franges agricoles en bordure de cités et terrils.



- Axe structurant
- Effet de coupure
- Liaison piétonne
- Ancien cavalier végétalisé
- Alignement d'arbres
- Cours d'eau/plan d'eau
- Espace végétalisé ouvert (jardin, friche...)
- Espace végétalisé fermé (boisement...)
- Espace ouvert (cultures...)
- Zone humide
- Espace fermé (urbanisation...)



Photo : Philippe Fruhier, Altimage



Photo : Philippe Fruhier, Altimage



Photo : Philippe Fruhier, Altimage

L'axe monumental de la Rue de la Cité des Fleurs et la Cité du Nouveau Monde de part et d'autre. Au second plan, les terrils jumeaux 002 et 003, ainsi que l'EPMR voisin de Barlin/Hersin-Coupigny/Maisnil-les-Ruitz.

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

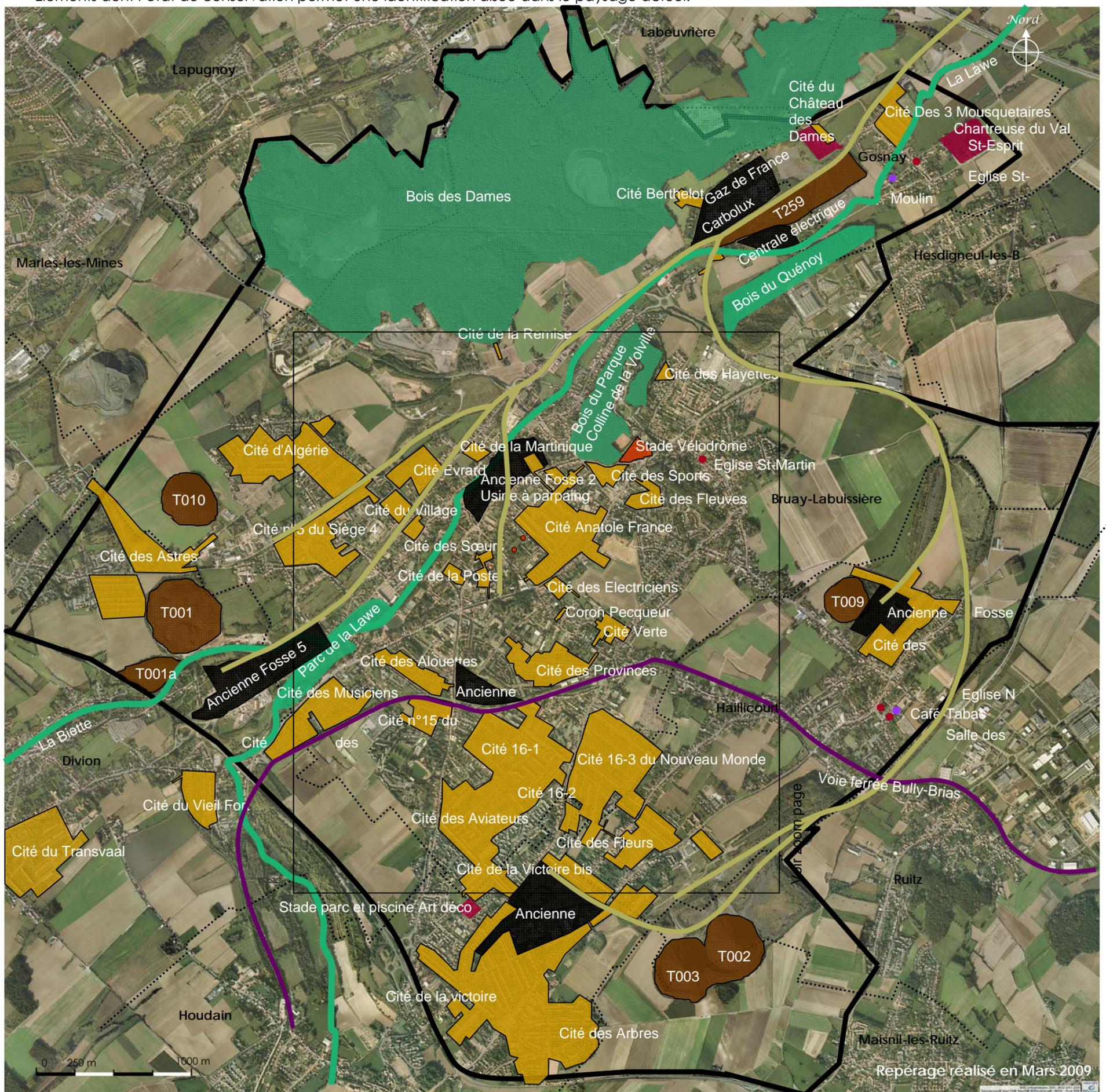
Bruay-Labuissière est par essence une ville minière, en témoigne l'importante proportion d'éléments d'intérêt patrimonial liés à l'exploitation, sachant qu'une bonne partie des autres éléments, équipements collectifs, y sont liés indirectement. Ils témoignent en effet de la puissance de la Compagnie des Mines de Bruay à l'entre-deux guerres (pour exemple le stade-vélodrome construit par la Compagnie en 1930). C'est sous la mandature d'Henri Cadot que d'importantes réalisations transforment la ville, guidées par des préoccupations humanistes et hygiénistes (Hôtel de ville, Stade-Parc...).

Un important patrimoine Art Déco des années 30 côtoie donc un habitat traditionnel, en briques et pierre blanche, hérité de l'activité rural, situé dans les anciens noyaux villageois de Labuissière, Haillicourt, Houdain, Divion et Ruitz..

Cet EPMR se caractérise par l'importance des terrils (7) et des cités minières (plus de trente, dont 3 exceptionnelles) toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel.

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Infrastructure
- Equipements collectif
- Terril
- Habitat

Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Equipement collectif
- Habitat/commerce
- Infrastructure

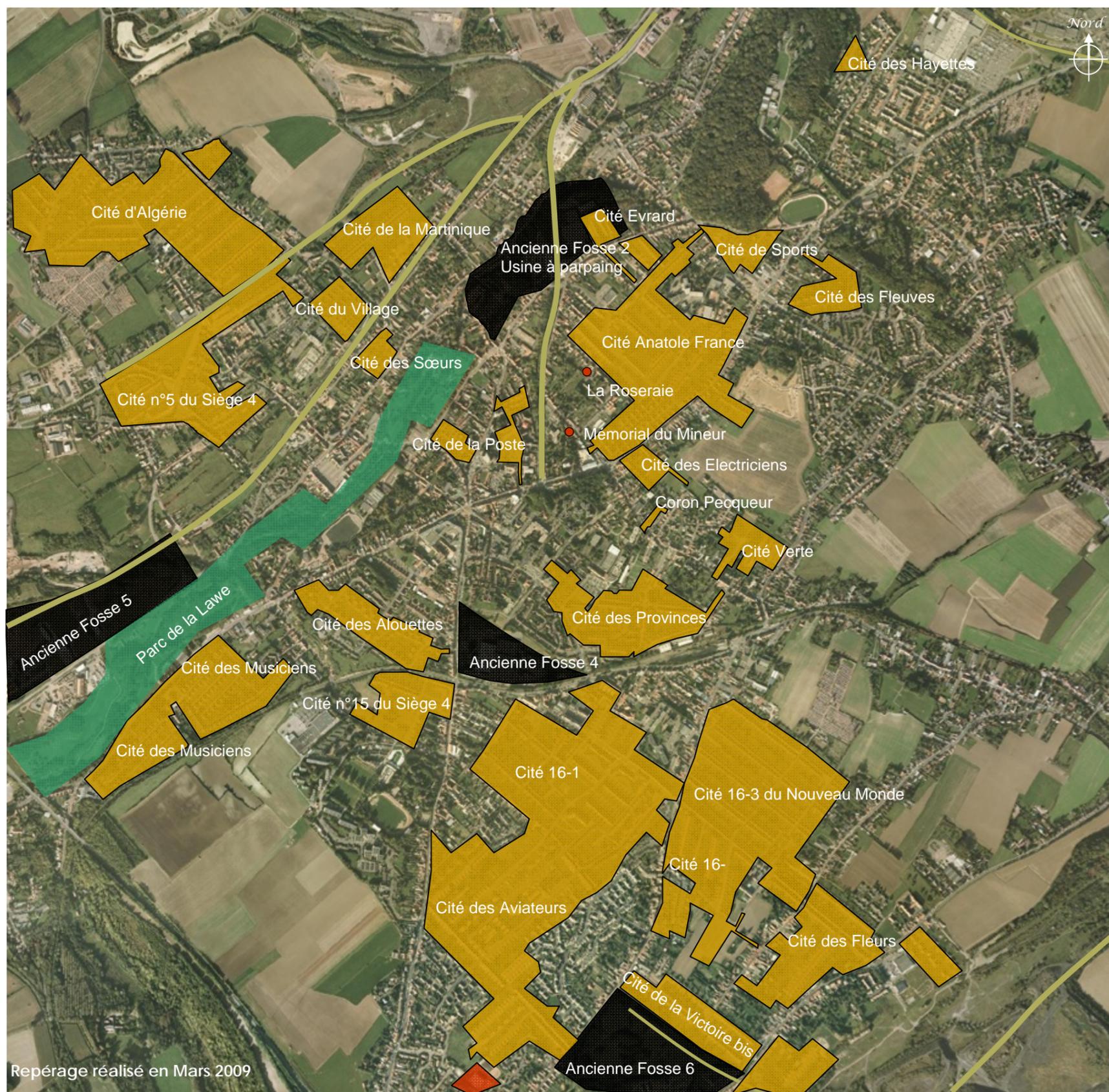
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.



Repérage réalisé en Mars 2009

Éléments liés à l'exploitation minière

- Production
- Terril
- Infrastructure
- Habitat
- Équipement collectif

Éléments non liés à l'exploitation minière

- Patrimoine naturel et paysager
- Habitat/commerce
- Équipement collectif

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE D'EDIFICE	NOM DE L'EDIFICE	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES	
Production	Fosse	Fosse n°2 (éléments des ateliers)	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		actuellement Cheminées Philippe	
		Fosse n°4 - 4 bis- 4 ter	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
		Ancienne fosse n°5	DIVION			
		Fosse n°2 bis (quelques éléments)	HAILLICOURT			
		Ancienne fosse n°7	HOUDAIN			
	Bâtiment d'exploitation	Usine à parpaings	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
		Gaz de France	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			un édifice investi par Emmaüs, le reste à l'abandon
	Carbolux	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GOSNAY		partie sud-ouest : bâtiments encore observables réinvestis par Emmaüs + piliers d'entrée	
	Grands bureaux	Bureaux centraux de Bruay	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		Rue Caudron ?	
Terril	Terril nature et loisir	Centrale électrique/ T/259	GOSNAY	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Terril signal	3 de Bruay Ouest/T010	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
		2 bis Bruay Ouest/T009	HAILLICOURT		Accessibilité du sommet possible ?	
	Terri monumental, mémoire et signal	6 de Bruay Est / T002	RUITZ	MAISNIL-LES-RUITZ	bacs à Schlamm	
		6 de Bruay Ouest / T003				
	Autres terrils	5 de Bruay Nord / T001	DIVION	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		5 de Bruay Sud / T 001a	DIVION			
Habitat	Cité exceptionnelle	Corons	Cité des Electriciens	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Corons	Cité du Château des Dames	GOSNAY		
		Cité pavillonnaire	Cité de la Victoire	HOUDAIN		
	Cité remarquable	Cité pavillonnaire	Cité des Alouettes	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Cité pavillonnaire	Cité des Musiciens	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Cité pavillonnaire	Cité des Musiciens (bis)	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	DIVION	
		Cité pavillonnaire	Cité Anatole France	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Cité pavillonnaire	Cité des Astres	DIVION	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	
		Corons	Cité d'Algérie	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Corons	Cité du Transvaal	DIVION		
		Corons	Cité des Aviateurs	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	HOUDAIN	
		Corons	Cité 16-1 du Nouveau Monde	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Corons	Cité des Fleurs	HAILLICOURT		
		Corons	Cité des Oiseaux	HAILLICOURT		
		Cité moderne	Cité des Arbres	HOUDAIN		
		Cité témoin	Cité moderne	Cité des Hayettes	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	
	Cité moderne		Cité des Fleuves	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	alignements de Platanes remarquables	
	Cité moderne		Coron Pecqueur	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Cité pavillonnaire		Cité des Soeurs	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Cité pavillonnaire		Cité de la Poste	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Cité pavillonnaire		Cité Berthelot	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Cité pavillonnaire		Cité du Village	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Cité pavillonnaire		Cité du Vieil Fort	DIVION		
	Corons		Cité de la Victoire bis	HAILLICOURT	HOUDAIN	
	Corons		Cité de la Remise	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons		Cité de la Martinique	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons		Cité des Sports	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons		Cité Verte	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons		Cité des Provinces	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		une partie a disparu dans les années 70, remplacée par la ZAC des Provinces
	Corons		Cité Evrard	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons		Cité n°15 du Siège 4	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons		Cité n°5 du Siège 4	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Corons	Cité des 3 Mousquetaires	GOSNAY			
	Maison d'ingénieur / d'employé	Maisons d'ingénieurs, Rue Louis Dussart	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
		Maisons d'ingénieur, Rue Le Chatelier	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
	Équipement collectif	Ecole	Ecole de la cité de la Victoire	HOUDAIN		
			Ecole de la Cité des Arbres	HOUDAIN		
			Ecole Pasteur	HAILLICOURT		
			Ecole de la cité 16/3 - école Jean Jaurès rue Augustin Flament	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
			Ecole Marmottan	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
			Lycée Carnot	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
			Collège Simone Signoret (ancienne école des filles)	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)					
Équipement collectif	Édifice religieux	Eglise Sainte-Barbe	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Eglise de la cité 16/3 rue Augustin Flament	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Chapelle Place Guynemer	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Chapelle (centre ville)	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Eglise Saint Joseph de la Cité des Fleurs	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Sécurité Sociale Minière	SSM de l'Artois	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Centre de rééducation, Rue Henri Cadot	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Dispensaire SSM Cité des 3 Mousquetaires	GOSNAY		
		autres Dispensaires SSM	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	HOUDAIN +HAILLICOURT	
		La Roseraie	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
Monument commémoratif	Ancien hôpital Ste-Barbe	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		Ancienne maternité des Mines ?	
	Mémorial du mineur	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
Culture	Musée	Eco-Musée de la Mine	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		ancien minimage
Infrastructure	Gare	Bureaux de la direction du chemin de fer et dépôt de Labuissière	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Ouvrage d'art	Cavalier	HAILLICOURT	RUITZ	ancien cavalier Rue de Rebreuve, les rails sont toujours présents
		Passages sous pont	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GOSNAY	
		Ponts	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Pont ferroviaire (au-dessus d'une route)	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES	
Patrimoine naturel et paysager	Cours d'eau	La Biette	DIVION			
		La Lawe		GOSNAY		
	Jardin-Parc	Parc de la Lawe				
		Jardin du Manoir de Baillencourt				
		Stade-Parc				
		Square attenant à l'ancienne mairie de Labuissière+kiosque Place du Rietz				
	Forêt/Bois	Arboretum, Cité des Fleuves				
		Bois du Parque				
		Bois Duquênouy				
	Arbre remarquable	Bois des Dames		BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GOSNAY	
Alignement d'arbres, Allée du Château					allée du château, inscrite ISMH (+Donjon+Toiture des communs)	
Alignement de Platanes, Rue du Chemin des Dames Saules têtards, Rue Pierre Brossolette						
Relief		Colline de la Volville			Où se trouvent actuellement le Bois du Parque et le Donjon de l'ancien château de Labuissière	
Habitat	Ferme	Ferme avec pigeonnier porche, Rue du 1er Mai	HAILLICOURT		ferme en pierre blanche	
		Fermes Rue des Charitables				
	Maison	Rue Jules Marmottan				
		Rue Louis Dussart				
		Rue Roger Salengro		BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Autre	Donjon du château de Labuissière				Donjon inscrit ISMH (+allée du Château+Toiture des communs)
Tour de Lambres, Rue du Cail					Tour massive en pierre blanche de l'ancienne ferme du château de Bruay	

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE (SUITE)							
Equipement collectif	Edifices religieux	Chartreuse du Val St-Esprit (Chartreuse des hommes)	GOSNAY		en partie inscrits ISMH		
		Chartreuse Ste-Marie (Chartreuse des Dames)					
		Eglise St-Léger			Vitraux+tableaux de René Ducourant		
		Eglise Notre-Dame	HAILLICOURT				
		Eglise St-Martin (centre)	BRUAY-LA-BUISSIÈRE				
		Eglise St-Martin (Labuissière)			inscrite ISMH		
	Equipement de service public		Ancienne mairie de Labuissière	BRUAY-LA-BUISSIÈRE			
			Salle Georges Hurtrel, Rue Jean Jaurès				
			Tour des sapeurs pompiers, Rue Jean Jaurès				
			Manoir de Baillencourt				
			Stade-Vélodrome				
			Stade-Parc municipal				
			Piscine Art Déco			en partie inscrits ISMH	
			Ateliers municipaux, anciens abattoirs				
			Ecole de musique				
			Salle des fêtes Place Marmottan				
			Complexe sportif Léo Lagrange				
			Groupe scolaire Pasteur				
			Hôtel de Ville			Vitraux réalisés par les maîtres verriers Labille et Bertrand, de Lille +cage de l'escalier d'honneur, inscrits ISMH	
			Poste, Rue du Cmdt Lherminier				
			Mairie		GOSNAY		
			Salle des fêtes				
			Ancien cinéma				
Salle des fêtes, Place Jean Jaurès	HAILLICOURT						
Kiosque, Place Jean Jaurès							
Activité	Moulin	Moulin, Rue Florent Evrart	BRUAY-LA-BUISSIÈRE				
		Moulin, Rue Pierre Brossolette					
		Moulin le long de la Lawe		GOSNAY			
	Ancienne Brasserie-Malterie	Brasserie-Malterie, rue du Docteur Dourlens	BRUAY-LA-BUISSIÈRE				
	Ancien abattoir municipal	services techniques de la ville, Rue Camille Beugnet					
Commerce	Café-tabac, Place Jean Jaurès	HAILLICOURT					
entrepôt	ancien dépôt de locomotives						
Infrastructure	voie ferrée	ancienne ligne Bully-Brias	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	DIVION+HOUDAIN	Les rails sont toujours en place !!!		

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Production



Bruay, bureaux centraux (photo ZPPAUP)



Bruay, ancienne Fosse 2, éléments des ateliers



Houdain, Avenue Clémenceau, axe et entrée de l'ancienne Fosse 7



Houdain, Ancienne Fosse 7



Divion, ancienne Fosse 5



Bruay, ancienne Fosse 4



Haillicourt, ancienne Fosse 2 bis



Bruay/Gosnay Gaz de France, Rue du Chemin des Dames



Bruay./Gosnay site Carbolux réinvesti par la Communauté Emmaüs



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Terril



Haillicourt, terril 009



Ruitz, terrils 003 et 002 + bacs à Schlamm



Divion/Bruay, terril 001



Bruay, terrils 010 et 004 depuis la Cité des Astres



Gosnay, terril 259 friche Carbolux

Cité exceptionnelle



Houdain, Cité pavillonnaire de la Victoire



Houdain, Cité pavillonnaire de la Victoire



Houdain, Cité pavillonnaire de la Victoire



Gosnay, Corons de la Cité du Château des Dames, au sein de l'ancienne Chartreuse des Dames



Bruay, Corons de la Cité des Electriciens

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cité remarquable

Photo : Philippe Fruiter.



Cité 16-3 (Coron du Nouveau Monde)



Bruay, Corons de la Cité d'Algérie



Bruay/Houdain Corons des Aviateurs



Haillicourt-Bruay, Corons de la Cité des Fleurs



Dispensaire de la Cité des Fleurs



Haillicourt-Bruay, Ecole de la Cité des Fleurs



Bruay, Cité pavillonnaire Anatole France



Haillicourt, Corons de la Cité des Oiseaux



Houdain, Cité moderne des Arbres



Bruay, cité pavillonnaire des Musiciens



Bruay, Cité pavillonnaire des Alouettes



Divion, Cité pavillonnaire des Astres

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Cité témoin



Houdain, Corons de la Cité de la Victoire bis



Bruay, Place des Provinces, Corons de la Cité des Provinces



Bruay, cité moderne des Fleuves et alignements de platanes



Bruay, Corons de la Cité n°5 du siège 4



Bruay, corons de la Cité de la Martinique



Gosnay, Corons de la Cité des 3 Mousquetaires



Bruay, Cité pavillonnaire Berthelot,



Bruay, Cité pavillonnaire de la Poste



Divion, Cité pavillonnaire du Vieil Fort (hors EPMR)



Bruay, Corons de la Cité des Sports



Bruay, Cité moderne des Ayettes

Autre habitat



Houdain, Av Clémenceau



Bruay, Cité Berthelot, Rue du Chemin des Dames et Rue Le Chatelier



Bruay, rue Louis Dussart

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Equipement



Houdain, Ecole de la Cité des Arbres



Haillicourt, Ecole Emile Basly de la Cité des Fleurs, Rue Emile Zola



Bruay, école de la Cité de la Victoire



Houdain, Ecole Marmottan de la Cité 16-3 (Nouveau Monde)



Bruay, école de la Cité d'Algérie



Bruay, éco-musée de la Mine, ancien Minimage, Rue de la république



Bruay, centre de rééducation Rue Henri Cadot



Bruay, esplanade François Mitterrand avec l'église et l'hôpital Ste-Barbe



Bruay, Hôpital Ste-Barbe



Haillicourt-Bruay, Ecole St-Joseph de la Cité des Fleurs



Haillicourt, dispensaire de la Cité des Fleurs



Haillicourt, terrils 003 et 002 + Gosnay, dispensaire de la Cité des 3 Mousquetaires



Bruay, dispensaire angle Rues Wallart et Evrart



Bruay, dispensaire rue Henri Cadot

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Infrastructure



Bruay, ancien pont de chemin de fer en brique, rue du Docteur Dourlens



Haillicourt, ancien cavalier Rue de Rebreuve



ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Activité



Bruay, ancien Moulin, Rue Pierre Brossolette



Bruay, ancien Moulin, Rue Florent Evrart



Gosnay, Moulin sur la Lawe



Ancienne brasserie et malterie, rue du Docteur Dourlens

Habitat



Bruay, Manoir de Baillencourt



Bruay, Donjon du Château de Labuissière



Bruay, ancien dépôt de locomotives



Haillicourt, ferme avec pigeonnier-porche, Rue du 1er Mai



Bruay, Ferme du Château de Labuissière



Bruay, maison Rue Jules Marmottan

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Équipement collectif



Haillicourt, kiosque Place Jean Jaurès



Haillicourt, kiosque Place Jean Jaurès



Gosnay, salle des fêtes



Gosnay, mairie



Gosnay, ancien cinéma



Haillicourt, salle des fêtes
Place Jean Jaurès



Bruay, tour des pompiers,
Rue Jean Jaurès



Bruay, Ecole de Musique (photo ZPPAUP)



Bruay, anciens abattoirs municipaux, services techniques de la ville



Bruay, Hôtel de ville et Vitraux réalisés par les maîtres verriers Labille et Bertrand, de Lille



Bruay, la Poste, Rue du Cmdt Lherminier



Bruay, Piscine Art Déco



Bruay, ancienne mairie de Labuissière+kiosque de la Place du Rietz



Bruay, salle Georges Hurtrel, Rue Jean Jaurès



Bruay, stade vélodrome



Bruay, stade vélodrome

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Éléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Équipement collectif (suite)



Gosnay, ancienne Chartreuse des Hommes (du Val St-Esprit)



Gosnay, ancienne Chartreuse des Dames



Gosnay, église St-Léger et vitraux de René Ducourant



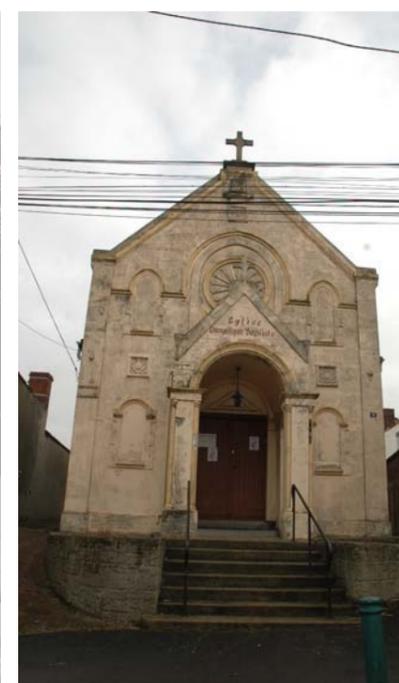
Haillicourt, église Notre-Dame



Bruay, église St-Martin (centre)



Bruay, église St-Martin (Labuissière)



Bruay, église évangélique Rue Louis Dussart

Infrastructure



Bruay, ancienne voie ferrée Bully-Brias aux abords de l'ancienne fosse 4



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Eléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

TOUJOURS PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES DANS LE PAYSAGE ACTUEL (SUITE)

Eléments dont l'état de conservation permet une identification aisée dans le paysage actuel.

ELEMENTS NON LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

Patrimoine naturel et paysager



Bruay, stade-parc municipal Roger Salengro



Bruay, Kiosque du stade-parc



Bruay, une des entrées du stade de football



Bruay, salle d'éducation physique du stade-parc



Bruay, Tribune du stade -parc



Bruay, arboretum Cité des Fleuves



Bruay, cèdre bleu dans le stade-parc



Bruay, Parc de la Lawe



Bruay, Saufe têtard rue Pierre Brossolette



Bruay, allée du château



Bruay, la Lawe



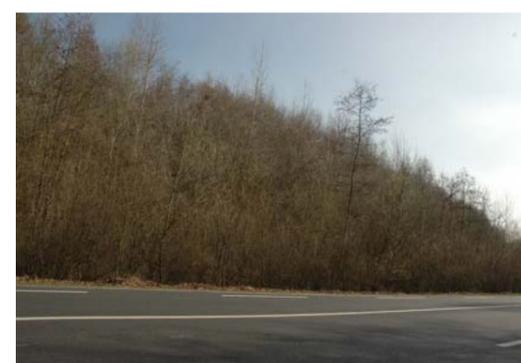
Bruay, alignements de platanes, Rue du Chemin des Dames



Bruay, Bois du Parque depuis la rue des Saules



Bruay, lisières du Bois des Dames, depuis le Chemin des Dames



Bruay, Bois Duquesnoy depuis la RD 288

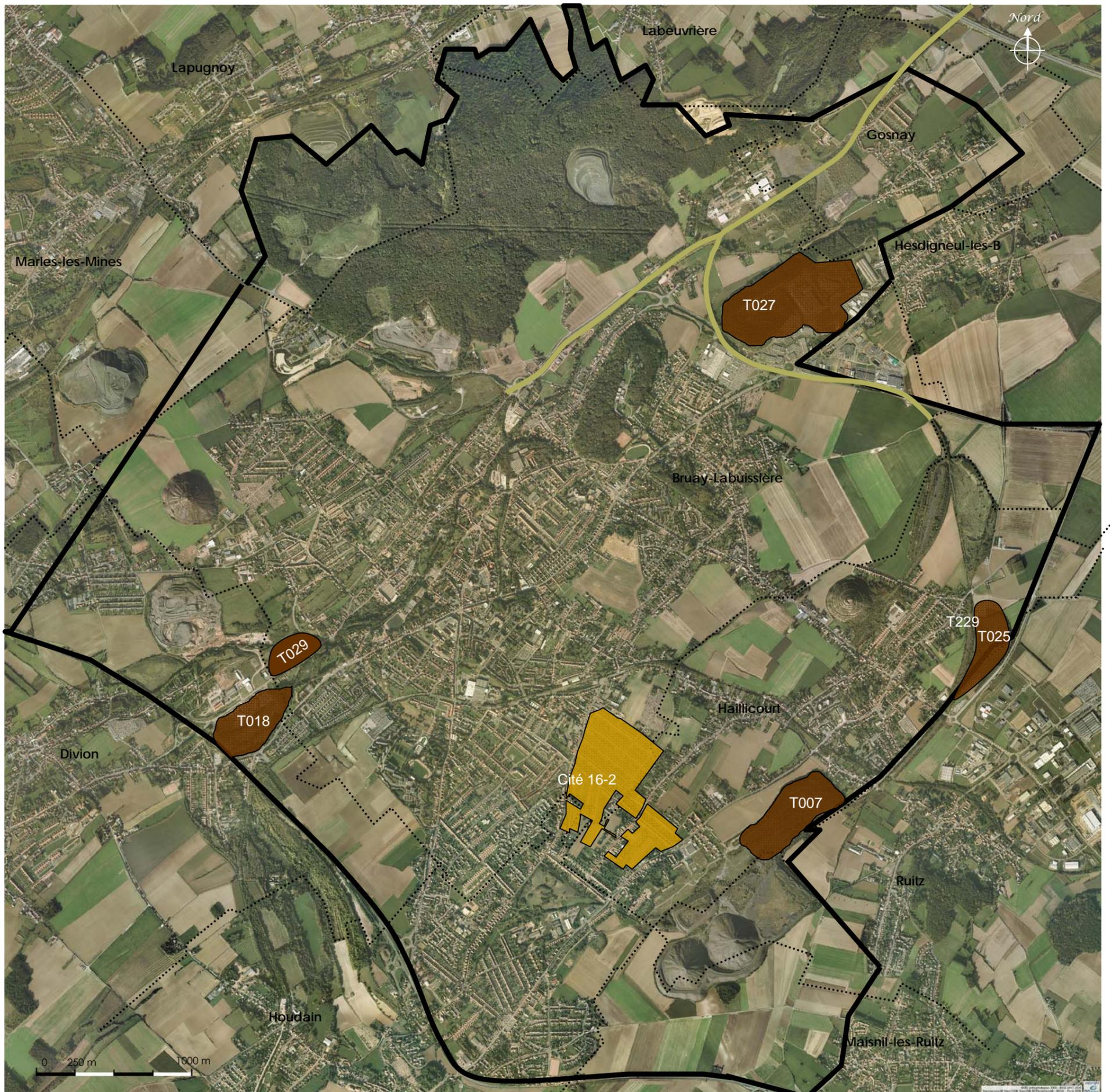
2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.



Éléments liés à l'exploitation minière

- | | | |
|--|--|--|
|  Production |  Infrastructure |  Equipement collectif |
|  Terril |  Habitat | |

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS EN PARTIE PERCEPTIBLES ET COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement, perturbent leur évidence dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE		NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Terril	Terril nature		Falande 1 Sud / T025	HAILLICOURT		
			6 de Bruay / T007	HAILLICOURT		
	Terril nature et loisir		Décharge Falande / T229	HAILLICOURT		
			5 bis de Lillers / T018	DIVION		
	Autres terrils		Labuissière Aviation / T027	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GOSNAY	
5 de Bruay Est / T029			DIVION	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
Habitat	Cité témoin	Corons	Cité 16-2 du Nouveau Monde	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	HOUDAIN	
Infrastructure	Cavalier		Cavaliers	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		plusieurs cavaliers dont les rails ont été démantelés sont toujours observables : emprise foncière, talus...

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Bruay-Labuissière, Cité 16-2 (Nouveau Monde)



Bruay-Labuissière, Terril 029 et Mémorial du Mineur



Bruay-Labuissière, Terril 018



Bruay, terril 27 dit de l'aviation



Bruay, ancien cavalier, Rue Florent et Télésphore Caudron



Haillicourt, depuis RD 288, terril 009a+cavalier 986



Haillicourt cavalier 987+terrill 026 depuis RD 188E1



Bruay, ancien cavalier, Rue des Festeux

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induit une identification difficile dans le paysage actuel.

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible.



Éléments liés à l'exploitation minière

- | | | |
|------------|----------------|----------------------|
| Production | Infrastructure | Equipement collectif |
| Terril | Habitat | |

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.3 Éléments d'intérêt patrimonial

Note : Ce repérage, non exhaustif, est établi sur la base générale Patrimoine de la Mission Bassin Minier et le projet de ZPPAUP

ELEMENTS PEU PERCEPTIBLES OU TROP DENATURES POUR ETRE COMPREHENSIBLES

Éléments dont l'état de conservation ou la transformation de leur environnement induisent une identification difficile dans le paysage actuel.

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE	NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Terril	Terril Nature	Usines de Labuissière / T012	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		terrill dans le Bois des Dames
	Autres terrils	2 de Bruay / T017	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
		Falande 2 Nord / T026	HAILLICOURT	HESDIGNEUL	
		2 bis Bruay Est / T009a	HAILLICOURT	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	
Infrastructure	Cavalier	Cavalier	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GOSNAY	

ELEMENTS RECEMMENT DISPARUS

Éléments dont l'emplacement, parfois laissé vide, est toujours perceptible

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE

CATEGORIE	TYPE		NOM	COMMUNE	COMMUNE 2	COMMENTAIRES
Production	Autre terril		T006	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		
	Fosse		Ancienne fosse n°3			déchetterie et Zone d'activité n°3
			Ancienne Fosse n°1			actuellement Place de l'Europe
			Ancienne fosse n° 6	HAILLICOURT		terrain resté en partie libre au pied des terrils 002 et 003. L'alignement des 3 puits est bien visible.
	Bâtiment d'exploitation		Carbolux	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	GOSNAY	partie nord-est complètement disparue
Habitat	Cité remarquable	Corons	Cité 16-3 du Nouveau Monde	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	HOUDAIN	
	Cité témoin	Corons	Cité des Provinces	BRUAY-LA-BUISSIÈRE		une partie a disparu dans les années 70, remplacée par la ZAC des Provinces

ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION MINIERE



Bruay-Labuissière, emplacement de l'ancienne Fosse 1, Place de l'Europe



Hoaillicourt, emplacement de l'ancienne Fosse 6



Bruay, ancienne Fosse 3, actuelle Déchetterie et Zone d'Activité n°3



Gosnay, partie nord-est de la friche Carbolux



Bruay-Labuissière, silhouette du terril 012 dans le Bois des Dames



Bruay-Labuissière, Cité 16-3



Bruay-Labuissière, Terril 006 exploité, dans le Bois des Dames

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Mars 2009

La configuration de l'EPMR, le long de la vallée de la Lawe, est déterminante dans la perception du paysage. Elle crée des situations de vis-à-vis d'un versant à l'autre, des effets de balcon et des situations de surplomb qui accentuent la position de certains éléments ou en révèlent d'autres.

4 types de points de vues peuvent être distingués :

*** 1. Panorama remarquable (sur l'EPMR et sur les EPMR voisins) :**
Il s'agit d'un point de vue accessible qui a pu notamment faire l'objet d'une fiche de repérage, et être identifié comme remarquable à l'échelle des Grands Paysages du bassin minier.

*** 2. Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords**
Ces points de vues sont localisés sur les limites de l'EPMR, là où les cultures « ouvertes », permettent un dégagement suffisant pour appréhender une partie de l'EPMR, et à l'intérieur, lorsqu'une friche offre un recul suffisant ou une position dominante.

↔ 3. Perspective ou axe monumental
L'organisation orthogonale des cités a occasionné des axes monumentaux décisifs pour la composition urbaine (Rue de la Cité des Fleurs et artère principale de la Cité de la Victoire). L'allée du château permet d'accentuer la mise en scène du Donjon, en surplomb.

> 4. Cône de vue sur un ou plusieurs élément(s) d'intérêt patrimonial de l'EPMR
Ils sont nombreux (plus d'une vingtaine) et sont essentiellement localisés sur les limites avec les parcelles cultivées ou dans l'axe des rues rectilignes des cités minières. Ils proposent des ouvertures larges ou cadrent des perspectives sur un éléments d'intérêt patrimonial, le plus souvent un terril ou l'entrée de l'ancien carreau de fosse.

— Les axes de contournement de Bruay concentrent un grand nombre de ces points de vue. Ils proposent une ouverture quasi continue sur des éléments d'intérêt patrimonial.

2 types de point de repère sont identifiés :

☀ 1. Les points de repères perceptibles depuis de nombreux endroits de l'EPMR, et au-delà.

● 2. Les points de repères perceptibles dans un périmètre plus restreint, celui de la commune.



2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Mars 2009

Panorama remarquable	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terrils 002 et 003	RUITZ	MAISNIL-LES-RUITZ	Depuis le haut des terrils (altitude 180 mètres, soit une centaine de mètres de surplomb par rapport à la base), ainsi que depuis les bacs à Schlamm, vue à 360 ° sur les grands paysages environnants. Les vues très longues portent à 10-15 km au Nord et à l'Est. Voir fiches descriptives de l'Entité 4.
Terril 009	HAILLICOURT		Reconnaisable à sa silhouette « en escargot », ce terril est facilement accessible (mais son sommet l'est-il encore ?). Il offre un point de vue à 360° (altitude 122 mètres, soit environ 80 mètres de surplomb par rapport à sa base).

Panorama d'intérêt sur l'EPMR et ses abords	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Depuis la RD 188 vers Marles-les-Mines	BRUAY-LABUISSIERE		Vue sur les terrils 010, 004 et 022 (?).
Depuis la Rue Gaston Blot			Depuis le versant ouest de la vallée de la Lawe, vue sur l'urbanisation du fond et du versant est, Bois du Parcque, Hôtel de ville et son beffroi, terrils 002 et 003...
Depuis la RD 288		HAILLICOURT	Point de vue sur les terrils 009, 002 et 003 alignés.
Depuis la Rue des Festeux			Depuis le versant ouest de la vallée de la Lawe, vue sur une pâture préservée, l'urbanisation du fond et du versant est, l'Hôtel de ville et son beffroi, les terrils 002 et 003...
Depuis la RD 72	RUITZ	MAISNIL-LES-RUITZ	Vue sur les terrils 002 et 003 et leur frange agricole.
Depuis la Rue Jean Jaurès	BRUAY-LABUISSIERE		Vue en surplomb sur les terrils 009a, 26 et 009 ; sur les terrils 42, 36 et 45 de Noeux-les-Mines.
Depuis la RD 181	HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	GOSNAY	Vue remarquable sur la Chartreuse du Val St-Esprit et Bois des Dames fermant l'horizon.

Perspective et axe monumental	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Cité de la Victoire, Blvd Joffre	HOUDAIN		Axe principal de composition de la cité à partir duquel s'organisent les espaces et édifices publics.
Cité des Fleurs, Rue des Fleurs	HAILLICOURT	BRUAY-LABUISSIERE	Axe principal de composition de la cité à partir duquel s'organisent les espaces et édifices publics.
Allée du Château	BRUAY-LABUISSIERE		Allée plantée cadrant une perspective sur le donjon en surplomb.

Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial	Commune 1	Commune 2	Commentaires
RD 301	MAISNIL-LES-RUITZ	HOUDAIN+DIVION	
RD 188	BRUAY-LABUISSIERE	LAPUGNOY	
Rue du Général Leclerc	DIVION	BRUAY-LABUISSIERE	
Rue Emile Zola	HAILLICOURT		

Point de repère à l'échelle de l'EPMR	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Terrils 002 et 003	RUITZ	MAISNIL-LES-RUITZ	Altitude 180 mètres, soit une centaine de mètres de surplomb par rapport à la base.
Terril 009	HAILLICOURT		Altitude 122 mètres, soit environ 80 mètres de surplomb par rapport à sa base
Terril 010	BRUAY-LABUISSIERE		Altitude 177 mètres, soit environ 90 mètres de surplomb par rapport à la base.

Point de repère à l'échelle locale	Commune 1	Commune 2	Commentaires
Donjon du Château de Labuissière	BRUAY-LABUISSIERE		Sa silhouette de pierre blanche domine le paysage villageois de Labuissière.
Hôtel de ville et beffroi	BRUAY-LABUISSIERE		L'édifice, construit entre 1927 et 1930 par les architectes René et Paul Hanote, Alfred Labille et Pierre Bertrand (maîtres verriers), dépasse les constructions environnantes par ses dimensions et son beffroi culminant à 48 mètres de haut.
Châteaux d'eau, Cité de la Victoire	HOUDAIN		Le double château d'eau de la Cité de la Victoire jouxte la Place de la Somme dans la Cité de la Victoire.

PANORAMA REMARQUABLE



Vue Ouest-Nord depuis le terril 003 de Ruitz



Vue Nord-Est depuis le terril 003 de Ruitz

Vue sur les châteaux d'eau de la Cité de la Victoire, depuis les bacs à Schlamm des terrils 002 et 003

2. L'identité minière dans le paysage actuel

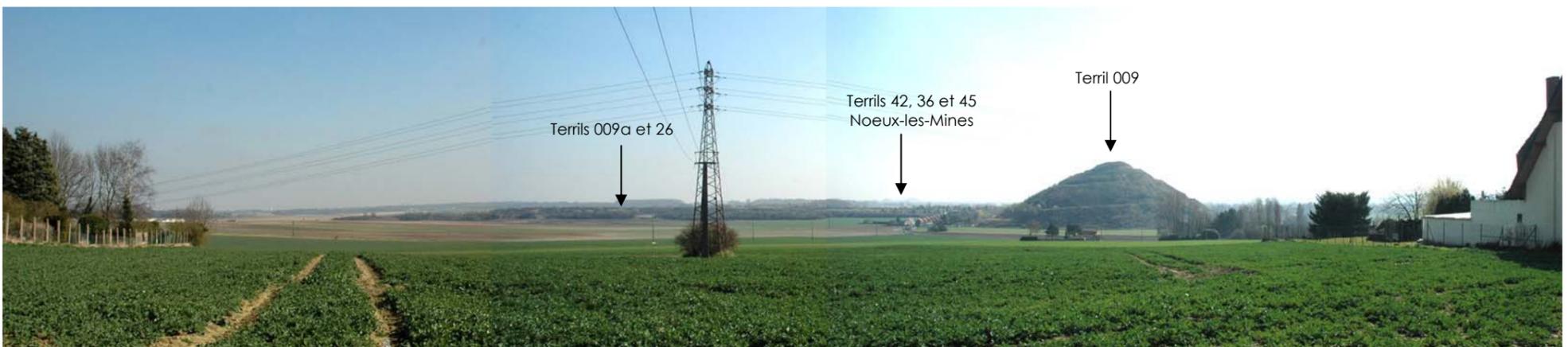
2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Mars 2009

PANORAMA D'INTÉRÊT SUR L'EPMR ET SES ABORDS



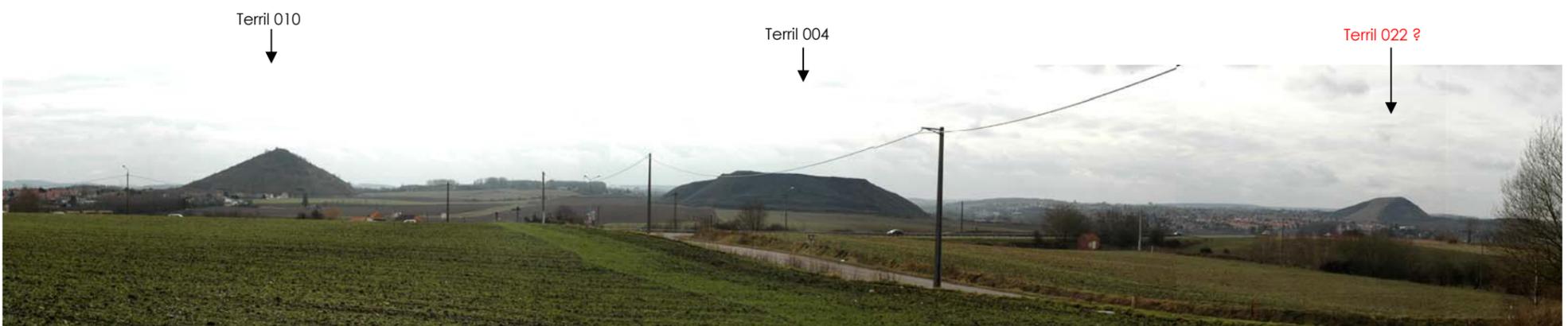
Bruay-Labuissière dans la Vallée de la Lawe (depuis le versant ouest), depuis la Rue Gaston Blot



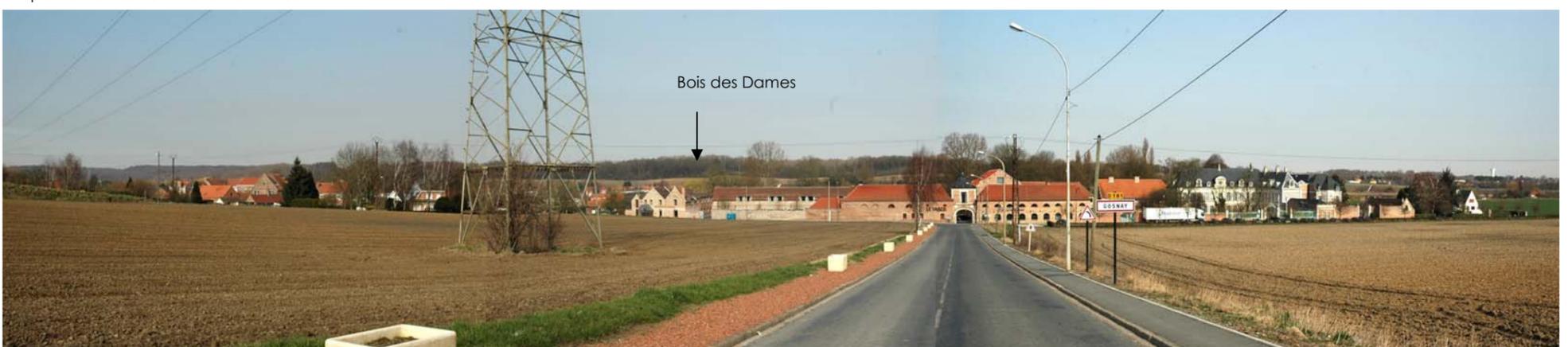
Depuis la Rue Jean Jaurès à Bruay-Labuissière



Bruay-Labuissière dans la Vallée de la Lawe (versant ouest), depuis la Rue des Festeux



Depuis la RD 188 vers Marles-les-Mines



Arrivée sur Gosnay depuis la RD 181, vue sur la Chartreuse du Val St-Esprit

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Mars 2009

AXE DE DECOUVERTE D'ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL



Les terrils 009, 002 et 003 depuis la RD 288



Les terrils 002 et 003 depuis la RD 301, et la Cité du n°7 à Maisnil-les-Ruitz

CÔNE DE VUE D'INTÉRÊT



Gosnay, accès à la Chartreuse des Dames et terril 259



Gosnay, ancienne friche Carbolux avec installation de Gilles Bruni, plasticien, Chartreuse des Dames et terril 259



Bruay-Labuissière, lisières du Bois des Dames depuis la RD 288 (rocade)



Divion Terril 010 et dispensaire depuis la Cité des Astres

2. L'identité minière dans le paysage actuel

2.4 Perceptions

Note : Ce repérage, non exhaustif, est réalisé d'après un relevé de terrain effectué en Mars 2009

POINT DE REPERE



Château d'eau de la Cité de la Victoire et Place de la Somme, Houdain



Cité des Arbres, depuis la Rue des Marronniers à Houdain, vue sur les lisières agricoles des terrils 002 et 003



Bruay-Labuissière, Rue du Québec, Cité du Nouveau Monde, vue sur le terril 002



Depuis le terril 27 dit « Aviateurs », vue sur le terril 009 et les terrils de Noeux-les-Mines (et le centre commercial de la Porte Nord)



Bruay-Labuissière, Terril 010 depuis la Cité des Musiciens



Bruay-Labuissière, Hôtel de ville+Beffroi



Houdain, Cité de la Victoire bis, terril 003



Ruitz, terril 010 entre les terrils 002 et 003

PERSPECTIVE ET AXE MONUMENTAL



Le terril 010 dans la perspective de la Cité des Fleurs à Haillicourt



La Rue du Maréchal Joffre, Cité de la Victoire à Houdain



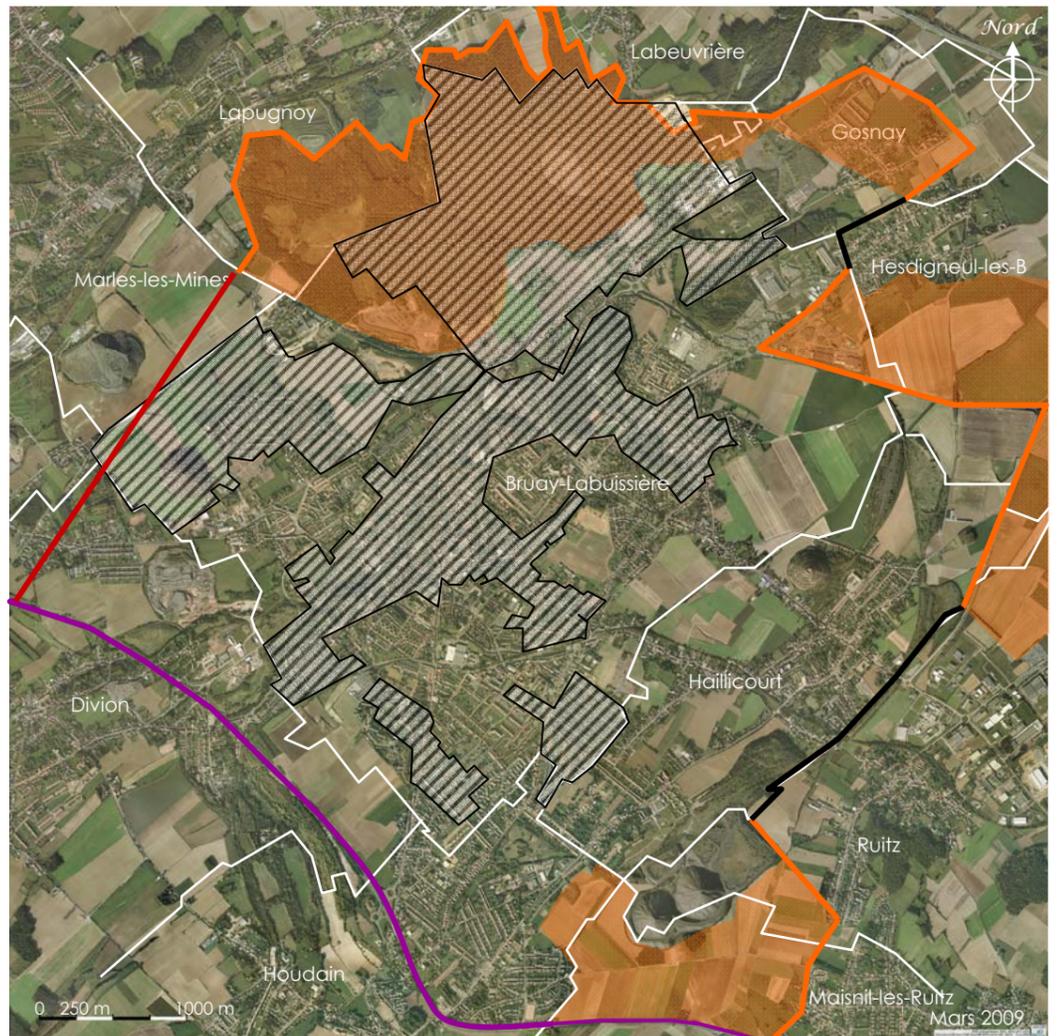
Le Donjon du Château de Labuissière, dans l'axe de l'allée du château

3.1 Limites

Les limites de l'EPMR se dessinent à partir de différents critères liés à la perception, l'histoire ou à l'occupation du sol. Cet EPMR possède néanmoins une cohérence géographique, car contenu dans le bassin versant de la Lawe :

- au Sud, la RD 301 endigue l'urbanisation d'Houdain liée à l'activité minière ; elle se conjugue avec la ligne de crête du coteau, enjambant la Lawe et la Biette par le viaduc de Divion ;
- À l'Ouest, l'ancienne limite entre la Compagnie des Mines d'Auchel et celle de Bruay se superpose avec celle du bassin versant (séparation entre bassin versant de la Lawe et de la Clarence) ;
- Au Nord, la limite tient essentiellement à la perception de la lisière du Bois des Dames, qui se termine par la Cité des 3 Mousquetaires à Gosnay, englobant aussi la Chartreuse du Val St-Esprit dites « des hommes » (indissociable de son pendant féminin situé un peu plus à l'Ouest) ;
- A l'Est, les limites de perception, liées aux vues depuis les axes routiers sur les terrils 002, 003 et 009 permettent un découpage affiné sur cette frange, entre la Compagnie des Mines de Béthune et celle de Bruay.

-  Limites de Concession
-  Limite de Compagnie
-  Limite liée à la perception
-  Limite liée à une coupure physique ou une discontinuité (infrastructure)
-  Limite communale
-  Périmètre (2001) de la ZPPAUP



3.2 Caractéristiques principales de l'EPMR

Sur cet EPMR plus que sur ses voisins, la géographie participe ici à la mise en scène des (très nombreux) éléments d'intérêt patrimonial paysagers et bâtis, de valeur exceptionnelle. La préservation de lisières agricoles autour des principaux marqueurs du paysage (terrils coniques et bois) contribue pour beaucoup à la qualité des vues, souvent remarquables.

- Éléments supports de la trame verte et bleue**
-  Lisière/haie
 -  Cours d'eau/plan d'eau
 -  Alignement d'arbres
 -  Ancien cavalier végétalisé
- Éléments de patrimoine bâti, urbain et paysager participant à l'identité de l'EPMR**
(éléments toujours perceptibles et compréhensibles dans le paysage actuel)
- Éléments liés à l'exploitation minière**
-  Production
 -  Terrils
 -  Infrastructure
 -  Habitat
 -  Cité minière exceptionnelle
 -  Equipement collectif
- Éléments non liés à l'exploitation minière**
-  Patrimoine naturel et paysager
 -  Habitat/commerces
 -  Equipement collectif
- Points de repères**
-  Point de repère à l'échelle de l'EPMR
 -  Point de repère à l'échelle de la commune
- Points de vue**
-  Perspective ou axe monumental
 -  Panorama remarquable
 -  Panorama d'intérêt sur l'EPMR
 -  Cône de vue sur un élément d'intérêt patrimonial
 -  Axe de découverte d'éléments d'intérêt patrimonial
- Limites franches avec les zones de culture, /poches agricoles participant à la valorisation d'éléments d'intérêt patrimonial et à la qualité paysagère de l'EPMR**
- 

